FRANCE U.S.A

Le Journal des Relations FRANCO-AMERICAINES

M 1796 N° 296 Trimestriel Octobre-Décembre 1983 Le numéro : 2 francs 50

France États-Unis

ses comités
ses voyages

pages 4 et 5

La tragédie du boeing Sud-coréen

par Jeane J. Kirkpatrick

Jeane Kirkpatrick présente à l'ONU l'enregistrement des 22 dernières minutes du Boeing. A gauche, M. Oleg TROYANOVSKY, le représentant de l'Union soviétique.

Nous voici profondément révoltés par la destruction d'un avion de *ligne, ce vol 007 de la compagnie* coréenne. Mais le comportement du gouvernement soviétique dans les jours qui ont suivi est bien plus troublant encore que l'acte lui-même. En effet, si ce gouvernement avait admis ses responsabilités, s'il avait reconnu qu'une affreuse erreur avait été commise, s'il avait offert de dédommager les familles des victimes et si, en même temps qu'il aurait pris d'autres mesures, il avait entrepris d'ouvrir une enquête sur l'incident afin de s'assurer qu'une telle tragédie ne pourrait se renouveler, alors les conséquences de l'événement auraient gardé des proportions raisonnables et, dans la mesure du possible, l'incident eut été minimisé.

Rien, naturellement, ne pourrait rendre la vie aux deux cent soixante-neuf victimes. Mais les rapports entre les nations n'auraient pas été affectés et l'on aurait pu faire en sorte que, à l'avenir, les vols civils fussent moins vulnérables à de telles méprises.

Mais, comme nous le savons tous, la réaction du gouvernement soviétique a été bien différente. Au lieu de reconnaître son erreur, il a prétendu qu'il n'y avait pas eu erreur. Au lieu d'assumer la responsabilité de ses actes, il s'est lancé dans des accusations sans fondement. Au lieu de prendre des mesures pour s'assurer que la répétition d'un tel incident soit impossible, il a affirmé qu'il agirait exactement de la même manière dans de semblables circonstances.

En adoptant cette attitude, l'Union Soviétique n'a fait qu'amplifier les effets néfastes d'un incident tragique ; elle a porté un nouveau coup au réseau pourtant bien endommagé des relations internationales, et elle a empoisonné plus encore l'atmosphère qui règne en ce moment dans le monde. Pour cela comme pour l'incident lui-même, sa responsabilité est bien lourde.

Au cours des dix derniers jours, l'Union Soviétique a adopté une position à la fois absurde et contradictoire. En tentant de se justifier, elle a sapé elle-même ses arguments. En se défendant avec une telle détermination pour avoir commis un acte aussi indéfendable, elle a montré qu'elle méprisait la vérité autant qu'elle dédaignait les souffrances humaines, et le veto qu'elle a opposé à la résolution qui nous a été soumise aujourd'hui ne fait que souligner encore cette attitude.

Pendant près d'une semaine, l'Union Soviétique a refusé de reconnaître qu'elle avait fait abattre l'avion effectuant le vol 007. Ensuite, elle a admis avoir fait tirer des coups de semonce. Il a fallu que l'enregistrement des conversations du pilote avec sa base soit rendu public pour qu'enfin le gouvernement soviétique annonce que l'un de ses pilotes avait « mis un terme au vol » de l'avion coréen — bel euphémisme !

Suite p. 6

Du 31 août au 3 septembre

Le grand rendez-vous

en page 3

Evan Galbraith

Ambassadeur des États-Unis

Jacques Chirac

Maire de Paris

Sur les Champs-Elysées, le grand défilé. La Fayette nous re-voilà

A l'Ecole militaire, au cours d'une grande parade, la prestation de serment

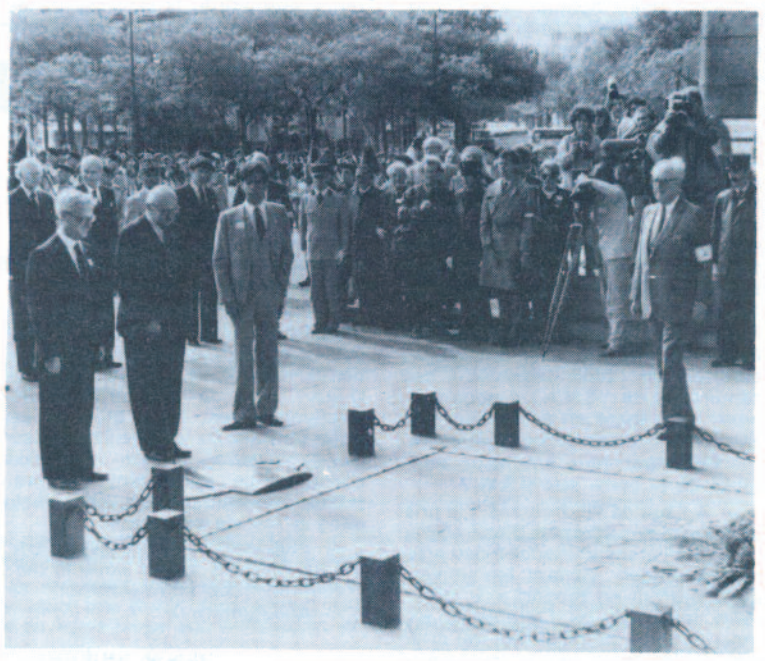

M. Cyrille Makinsky, délégué général, dépose une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu en présence des autorités civiles et militaires

JEUX DE MASSACRES

Nous voici parvenus au retour des vacances à un point crucial prévu depuis longtemps et annoncé de longue date : celui de la confrontation ouverte entre l'Union Soviétique et les États-Unis. On le voit bien un peu partout, que ce soit au Tchad, dans l'affaire de l'avion sud-coréen que nous développons longuement par ailleurs et qui est une des phases de l'épreuve de force, ou encore au Liban où il n'est plus question de l'antagonisme israelo-palestinien et où une soi-disant guerre civile cache en réalité une partie de bras de fer entre Moscou et Washington. Sinon comment expliquer l'arrivée dans les eaux territoriales libanaises du porte-avion géant New-Jersey, le plus puissant du monde, une véritable usine de guerre ? Ce n'est sûrement pas pour tuer quelques Druzes appuyés par des Syriens. Nous assistons sur le territoire de ce malheureux pays, où un cessez-le-feu précaire vient d'intervenir, à une réédition de la guerre civile d'Espagne où les futurs protagonistes de la deuxième guerre mondiale testaient leurs moyens et leurs techniques.

Parallèlement, au fur et à mesure que les jours passent et que se rapproche la date fatidique de l'installation des fusées Pershing en Europe, on se livre à un ballet diplomatique où les uns et les autres poussent leurs pions afin de se trouver en meilleure posture au moment où des négociations véritables pourraient commencer, ce à quoi aujourd'hui personne ne croit guère. C'est pourquoi nous allons voir l'éclatement de nouveaux incendies, les uns guerriers et les autres « pacifiques » comme la série de manifestations qui se préparent en Allemagne Fédérale contre l'implantation de ces missiles. C'est dire que l'arbre, très réel que constitue la situation économique de notre pays, masque la forêt, c'est-à-dire le danger d'un conflit dont dépendent nos existences. En d'autres termes, on danse sur un volcan sans s'en apercevoir.

Et nous dans tout cela, que faisons-nous et que pouvons-nous faire ?

Notre premier devoir est de continuer à nous mobiliser dans le cadre de la campagne de solidarité franco-américaine pour la défense de la Paix et de la Liberté que nous avons inaugurée lors de notre Rassemblement National au mois de mars dernier. Plusieurs manifestations de masse ont eu lieu depuis lors avec Louis Pauwels à Paris, Henry Kissinger et Raymond Aron à Draguignan en juin dernier (1 200 participants), tout récemment à Annecy avec le Général Bigeard qui a rassemblé plus d'un millier d'amis et sympathisants sur le même thème. D'autres suivront, et ce, tout au long de l'année 1984.

Une prise de conscience de notre opinion publique a pris naissance et se développe rapidement. C'est pourquoi des milliers de Français qui se cherchaient se retrouvent au sein de France-États-Unis, ce qui lui donne la dimension d'un vaste mouvement national que personne ne peut plus ignorer. L'histoire de notre pays est riche d'exemples, de courage et de détermination. Sachant où est notre devoir, nous n'y manquerons pas.

Cyrille MAKINSKY,
délégué général.

Le Credo de l'Américain

Je crois aux États-Unis d'Amérique comme un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple dont les pouvoirs justes sont dérivés du consentement de ceux qui sont gouvernés, une démocratie dans une république, une nation souveraine de beaucoup d'États souverains, une union parfaite une et indivisible établie sur ces principes de liberté, d'égalité, de justice et d'humanité pour lesquels les patriotes américains ont sacrifié leurs vies et leurs biens. Je crois en conséquence que mon devoir est d'aimer mon pays, de soutenir sa Constitution, d'obéir à ses lois, de respecter son drapeau et de le défendre contre tous ses ennemis.

William Tyler Page (1868-1942).

Les échanges artistiques : une coopération exemplaire

S'il est un domaine de la culture où la coopération France-États-Unis prend son sens le plus concret, le plus évident, c'est bien celui des expositions d'art. Il s'agit d'un double courant, d'un va-et-vient constant d'une rive à l'autre de l'Atlantique, d'un échange d'œuvres et de recherches toujours plus riche. Il s'agit tout d'abord de faire mieux connaître en France l'art américain sous ses formes diverses, qu'il s'agisse de l'art du passé, de l'art vivant ou encore de cet art en dehors du temps — l'art populaire.

Mais ce double mouvement illustre aussi la présence de l'art français dans les collections publiques et privées américaines ; la rétrospective Manet, au printemps 83, préparée conjointement aux U.S.A. et en France par des Conservateurs et historiens des deux pays et qui fut, aux Galeries Nationales du Grand Palais, un succès sans précédent, a été présentée au Metropolitan Museum de New York après son passage à Paris. D'autres rétrospectives, prévues en France — Turner, Renoir, Watteau, notamment —, comporteront également des prêts provenant des deux pays.

Que réserve la saison 1983-1984 ? Le calendrier, encore incomplet, montre déjà qu'il illustrera de grands moments. Dès le 4 octobre, à Paris, s'ouvrira l'exposition « **150 ans d'architecture aux États-Unis : Chicago** », répartie, en raison de la richesse de sa documentation, entre l'École nationale des Beaux-Arts (17, rue Bonaparte), le Musée de la Seita (12, rue Surcouf), l'Institut français d'architecture (16, rue de Tournon), le Paris-Art Center (36, rue Falguière) ainsi que dans plusieurs autres galeries. Photographies, maquettes, diapositives, programme audio-visuel permettront de suivre le développement d'une cité qui fut toujours à l'avant-garde de l'architecture.

Le 14 octobre, au Centre Georges-Pompidou, avec une extension au Jardin des Tuileries, aura lieu la rétrospective du sculpteur **Richard Serra**, venant après plusieurs expositions de sculpture au Musée d'art moderne de la ville de Paris, en particulier à la section Arc. C'est encore au Musée d'art moderne de la ville de Paris, en décembre et janvier, que se tiendra l'exposition « **Electra** ». Elle a pour propos d'illustrer la relation de l'art et de l'électronique. Une large place sera faite aux États-Unis : en effet, une section entière sera réservée à l'Institut de technologie du Massachusetts, le fameux M.I.T.. Il s'agit de mettre au courant, de familiariser un large public, avec les recherches les plus avancées dans un domaine en pleine exploration.

Au printemps 84 (mars-avril), deux « événements » prendront place aux Galeries nationales du Grand Palais. Tout d'abord, **Un nouveau monde : chefs-d'œuvre de « la peinture américaine de 1760 à 1910, au XIXe siècle »**. Il n'est pas exagéré d'insister sur l'importance de cette réunion de plus d'une centaine de toiles, chefs-d'œuvre dus à des artistes peu ou mal connus en France — Eakins, Homer, Ryder, entre autres — choisis dans les plus grands musées des États-Unis par un comité franco-américain, avec comme commissaire général pour la France, Pierre Rosenberg, conservateur au Département de la peinture au Musée du Louvre. Cette exposition a exigé, de part et d'autre, un effort considérable. Elle montre une peinture longtemps éclipsée par l'éclosion, dans les années 50 et 60 de la peinture américaine contemporaine. Elle a été rendue possible non seulement par une volonté de coopération au niveau des conservateurs et des collectionneurs mais par un mécénat dont le nom revient souvent dans la diffusion de l'art américain, United Technologies.

Au même moment (mars à mai), au Grand Palais, occupant trois étages des mêmes Galeries nationales, la réunion des musées nationaux accueillera la prestigieuse **Collection de Ménil**, de Houston, au Texas. Elle porte la marque de ceux et surtout de celles qui l'ont constituée avec passion, avec éclectisme, et qui ont joué, sur la scène artistique américaine, un rôle décisif par le choix et la générosité.

Cette énumération serait faussée et incomplète si une grande exposition, rapprochant étroitement la France des États-Unis, n'était pas mentionnée. En effet, à l'occasion du tricentaire de la Louisiane, une exposition consacrée au Roi-Soleil « **The Sun King** » est prévue au Musée d'État de la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans. Minutieusement préparée, elle verra des œuvres provenant des plus importants Musées français, entre autres, le Louvre, le Château de Versailles, le Musée Carnavalet, ainsi que des musées et bibliothèques de Paris et de province. Tous les responsables de ces institutions ont accepté avec enthousiasme d'y participer et de répondre aux demandes de prêts qui leur étaient faites.

D'autres expositions encore sont prévues pour une date plus tardive, dans les musées et dans des galeries parisiennes ou provinciales qui se sont fait une spécialité de faire connaître des artistes américains. Sans nul doute, le temps ne fera que confirmer la force et la vitalité de ces échanges artistiques.

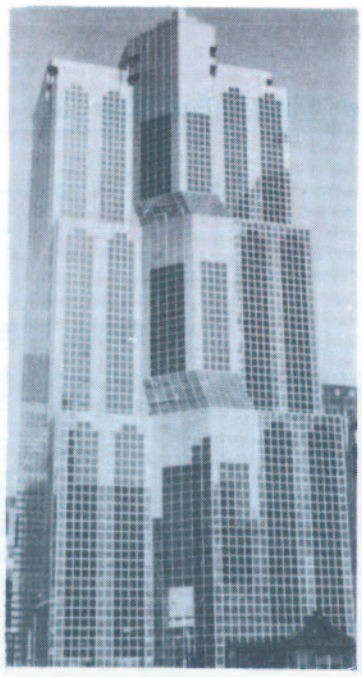

Avec « 150 ans d'architecture à Chicago », la grande ville américaine révélée dans son passé comme dans ses élans actuels

Hélène Baltrusaitis,
chargée des Beaux-Arts
Ambassade des États-Unis
en France.

Rencontre avec Guy Dorman

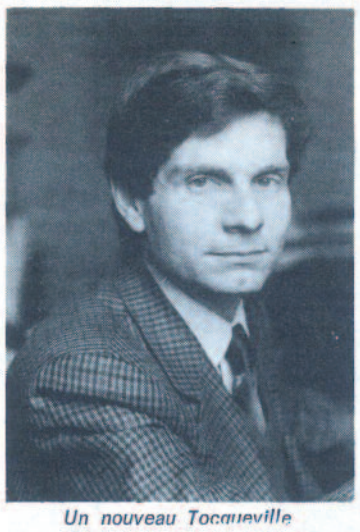

Un nouveau Tocqueville

Il existe encore des surdoués : j'en ai rencontré un après avoir lu son livre, son premier, **La révolution conservatrice américaine** (1). Il s'agit de Guy Sorman, un énarque professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est directeur de deux hebdomadaires : **La lettre politique et parlementaire, La lettre du maire** dont le siège social est rue d'Uzès.

Guy Sorman, homme jeune, brun, affable, m'accueille dans un vaste et élégant bureau qu'on ne s'attend pas à trouver en ce quartier où s'entassent imprimeurs et journaux.

La révolution conservatrice américaine, achevée fin janvier 83 fut acceptée d'emblée et imprimée en avril, record de rapidité rarement battu dans l'édition. Deux autres records : la réaction immédiate des critiques (de droite et de gauche) et celle des lecteurs dont l'enthousiasme a précédé l'opinion des critiques.

Rien ne semblait préparer cet homme, animateur aussi de voyages culturels en Chine (réservés à ses camarades de l'E.N.A.) à nous proposer une étude en profondeur sur l'évolution conservatrice américaine.

« Comment vous êtes-vous intéressé de la sorte aux U.S.A. ?

— A l'âge de dix-huit ans, j'ai pris un car qui m'a emmené d'une côte à l'autre et j'ai recommencé à peu près chaque année, visitant les universités, entrant en rapport avec différents membres du Congrès et les innombrables associations qui cristallisent les tendances de l'opinion et infléchissent les décisions gouvernementales

— On a pu voir en vous un nouveau Tocqueville.

— N'exagérons rien !

— Un journal de gauche a écrit : « Autant d'idées que la gauche devrait creuser avant que l'opposition ne s'en empare... » Vous devez bien connaître l'anglais ?

— J'ai même fait des reportages pour le *Wall Street Journal* et des conférences à Princeton... Reagan a inversé la politique américaine et orienté le retour des U.S.A. sur la chaîne mondiale.

— On parle maintenant de son abandon possible de la Maison Blanche à la fin de son mandat ?

— On fait toujours courir des bruits tendancieux. Ce qu'il a fait restera acquis, sa dynamique politique sera suivie.

— Sa prise de position au Liban ne risque-t-elle pas de provoquer des protestations comme lors de la guerre du Viet-Nam ?

— Ces manifestations ont été beaucoup moins importantes que les journalistes de gauche ont voulu le faire croire (comme actuellement pour le Nicaragua). Par ailleurs, il existe en ce moment un débat fondamental en matière d'éducation. Reagan souhaite encourager l'enseignement privé contre l'enseignement public, rétablir une concurrence honnête et la renaissance de l'individualisme. Il y a actuellement un renouveau d'associations religieuses. Ce qui est excellent pour souder cette mosaïque de peuples parmi lesquels ceux d'origine anglaise ne sont plus en majorité : ils viennent d'Europe centrale, d'Italie, d'Espagne. Naturellement, la gauche n'est pas d'accord avec les solutions proposées par Reagan.

— Que pensez-vous de Galbraith, l'homonyme de l'actuel ambassadeur américain à Paris ?

— Il est à la fois génial et farfelu... Reagan est fondamentalement anticommuniste. Il est pour l'indépendance relative de chaque État des U.S.A., pour la décentralisation... Washington est sans âme. Il est aussi partisan de la Libre Entreprise. Nous assistons à une révolution conservatrice américaine, la première anti-étatique du XXe siècle dans le monde occidental.

— Êtes-vous d'accord avec l'article de Pauwels publié dans le dernier numéro de notre Journal ?

— Absolument. »

Annie BRIERRE.

1) Fayard.

Lectures américaines

Avec Gore Vidal, nous avons à faire à l'un des plus grands écrivains américains, un des plus lettrés aussi. On n'a pas oublié **Burr** (1), biographie d'un vice-président américain et surtout **Julien** (2), histoire romancée, passionnée et passionnante de Julien l'Apostat. Aujourd'hui, dans **Création** (3), Gore Vidal semble vouloir présenter l'époque à laquelle la Chine, l'Inde, la Perse, la Grèce ont créé notre civilisation.

Nous sommes en 445 av. J.C., le conteur, aveugle, est âgé de 75 ans ; il approché tous les grands de son temps et conte ses souvenirs à son neveu. De père persan, de mère grecque, il fut l'ami d'enfance du grand roi Xerxès, et petit-fils de Zorcastre. Le hasard le fit assister à l'assassinat de ce Seigneur sage. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, les Achaménides étaient maîtres de l'Asie Occidentale, de l'Égypte, du Pendjab, du bassin de l'Indus, d'une partie de la Scythie.

Le volume, énorme, riche, contient neuf livres dont chacun isolé, aurait la consistance et la richesse d'un ouvrage. Il débute à Athènes où le conteur se sent tout à fait sur un pied d'égalité avec Périclès, Thucydide. Puis il revient à Babylone à l'apogée de l'empire persan. De là, le conteur est bientôt expédié en qualité d'ambassadeur aux Indes où il est traité tantôt comme hôte d'honneur, tantôt comme esclave privilégié. De retour à Babylone où son ami Xerxès est monté sur le trône il est envoyé au Cathay (Chine) de nouveau ambassadeur. Cette partie est peut-être la plus passionnante, surtout par ses entretiens avec Confucius et ses disciples, leurs parties de pêche.

Ces aventures, où qu'elles se déroulent, sont émaillées de curieux détails de protocole, de quelques assassinats aussi.

Tous ces événements, ces faits, ces dates, autant que je sache, sont exacts, authentiques. Alors on ne se prend à regretter qu'il ne s'agisse point d'une évocation strictement historique ! Mais, peut-être nombre de lecteurs seraient-ils moins attirés si on ne leur proposait pas ce récit comme un roman.

Si Beale Street m'était conté (4) est un bref et excellent roman de J. Baldwin dont on n'avait malheureusement rien lu depuis quelques années. Il s'agit d'une histoire d'amour entre une fille et un garçon noirs : Tish et Fonny. Ils n'ont pas attendu le mariage pour régulariser leur liaison : Fonny attend un bébé. Et voilà Tish en prison, accusé de viol sur une Porto-Ricaine. Le plus intéressant consiste entre les rapports des deux familles de Tish et Fonny qui, socialement, ne sont pas si malheureuses : appartements avec téléphone, ascenseur ; satire des mères bigotes, étonnant don d'invectives entre les Noirs et les hommes, honnêtes jusqu'alors, n'hésitent pas à voler pour venir en aide à leur progéniture.

Dis-moi qui tuer (5) de V.S. Naipaul est un recueil de longues et remarquables nouvelles dont l'idée majeure semble être celle du dépaysement, de la transplantation. Dans la nouvelle du titre, une famille d'Hindous voit se dissoudre les liens qui les unissent. L'un d'eux se consacre totalement à l'avenir de son frère et lorsque celui-ci s'éloigne de lui, il se dit : « J'ai travaillé jour et nuit comme un abruti. Mon frère serait celui qui a étudié, celui aux bonnes manières. Et voilà comment ça se termine... Dis-moi qui tuer ? ». Mais je préfère à cette nouvelle celle qui a pour titre **Un parmi tant d'autres.** Un habitant de Bombay, humble parmi les humbles, est serviteur chez un sahîb : celui-ci est envoyé en poste à Washington.. L'humble serviteur y est emmené et y profite d'avantages matériels inespérés ; désaxé, déséquilibré, il plaque ce patron protecteur pour travailler chez un restaurateur et épouse une femme facile sans tenir compte qu'il est déjà marié et père de famille aux Indes. Mais il sera désormais citoyen américain et vivra « à Washington, capitale du monde ».

Swami et ses amis (6) de R.K. Narayan est un bref roman qui fut acclamé comme un chef-d'œuvre par des écrivains tels que H. Miller, J. Updike, Graham Greene. Et l'on s'étonne qu'il ait fallu près de 40 ans pour le faire paraître en France. Il se déroule au sud des Indes ; en 1930, avec pour personnages des écoliers qui, comme tous les enfants du monde, sont vantards, charmants, pittoresques. L'Inde est encore sous domination anglaise et l'un de ces petits coquins déclare : « L'Angleterre n'est pas plus grande que la présidence de Madras... Que chaque Indien crache sur l'Angleterre et la quantité de salive sera suffisante pour engloutir ce pays ». Outre la qualité psychologique, le parfum exotique ajoute un attrait de plus.

A la recherche de Caleb (4) est strictement américain. Il s'agit d'un long roman, écrit d'une plume alerte et consacré à l'histoire de quatre générations de la famille Peck, famille aisée de Baltimore. Mais dans ce puissant agglomérat familial, chacun garde sa personnalité excentrique : une des belles-filles de Duncan, le chef de famille, abandonne mari et enfants pour retourner dans sa propre famille ; un

Suite p. 7

Théâtre

D'Oscar Wilde à Beckett

L'extravagant Mister Wilde (1) est l'adaptation et l'interprétation par Raymond Gerome d'un monologue de l'américain John Gay qui avait choisi pour titre **Divagations et délices**. A Paris, il s'agit encore d'un monologue, ou presque, et voici pour la rentrée théâtrale une représentation exceptionnelle. Le remarquable acteur qu'est Raymond Gerome occupe seul, ou à peu près, la scène pendant un spectacle de deux heures, sans interruption ou presque, et l'auditoire reste subjugué.

Au cours de cette conférence-théâtre, l'interprète évoque toutes les époques de la vie personnelle, théâtrale, mondaine d'Oscar Wilde car, jusqu'à son terrible et célèbre procès, il fut le grand personnage de Londres par la qualité de ses pièces, le succès qu'elles remportèrent, l'engouement que la haute société manifestait à son égard.

Aux U.S.A., il en était de même et sa visite fut un triomphe mais Wilde ne paya pas les Américains de retour. C'est envers eux qu'il eut les paroles les plus sévères, les plus incisives. Mais, dans la performance de J. Gay - R. Gerome, il n'y a pas eu cette remarque paradoxale célèbre et probablement injuste : « Les Américains et nous, Anglais, avons tout en commun sauf la langue ». Il n'a, du reste, pas été beaucoup plus indulgent pour les Britanniques. Pour la France, il manifesta plus de sympathie : C'est à Paris, rue des Beaux-Arts, qu'il vint mourir en 1900.

Succès, scandales, mots d'esprit sont génialement restitués et aussi les angoisses, les épreuves du procès, le désespoir de la séparation et de l'abandon de Lord Alfred Douglas.

Cette représentation-conférence est interrompue à trois reprises par les apparitions successives de Sarah Bernhardt, de la mère de Wilde, interruptions qui donne au génial interprète la possibilité de souffler quelques minutes au cours de deux heures de spectacle qui semblent courtes à l'auditoire.

Un des plaisirs, et non des moindres, est la diction de Raymond Gerome, diction aussi parfaite en anglais qu'en français. Au reste, n'a-t-il pas fait des conférences aux U.S.A. et joué nombre de pièces en anglais ! Il a été à Paris l'interprète inoubliable de « **Qui a peur de Virginia Woolf** » et y a importé « **La mort d'un commis voyageur** ».

Beckett a désormais une stature internationale. Aussi, lorsqu'il s'agit d'un spectacle (2) constitué par trois morceaux de sa plume avec Catherine Sellers, Michel Londsdale, Jean-Louis Barrault pour interprètes, on l'aborde avec une certaine confiance. Dans **Berceuse,** la voix de Catherine Sellers est enregistrée tandis qu'elle-même, étendue dans un fauteuil berceuse, accompagne parfois d'une syllabe le texte qui nous est offert : on pense vaguement **Oh, les beaux jours !** Dans le second tableau, **Impromptu d'Ohio** (écrit pour un colloque international qui était consacré à Beckett en 1981 à Ohio), Barrault et Londsdale sont en scène. Le dernier seul parle, Jean-Louis ne dit pas un mot. Dans le troisième, **Catastrophe,** les trois acteurs sont réunis. Londsdale dont la diction reste excellente est le seul à s'exprimer tandis que Jean-Louis, dont on espère en vain une parole, joue le rôle d'un mime immobile. On voudrait louer ces interprètes hors-pair, mais le sens du spectacle reste réservé à quelques initiés.

1) Théâtre de l'Œuvre ; 2) Théâtre du Petit Rond-Point.

A. Br.

L'American College in Paris, établissement américain d'enseignement supérieur, recherche des logements pour ses étudiants :
— chambres chez les particuliers,
— chambres indépendantes avec confort,
— studios et petits appartements.

(Locations meublées précaires, ne tombant pas sous la loi Quilliot.)

65, quai d'Orsay, 7e
555.91.73 - Poste 260

Du 31 août au 3 septembre 1983

Le grand rendez-vous Franco-Américain

Evan Galbraith

Ambassadeur des États-Unis

Nous célébrons ces jours-ci le deux-centième anniversaire des Traités de Paris et de Versailles qui introduisirent officiellement les États-Unis dans le concert des nations. Les traités de 1783 ne sont autres que l'acte de naissance de l'Amérique ; ils représentent aussi un coup d'éclat inouï pour une cette jeune nation qui obtenait par la paix plus qu'elle n'aurait arraché par la guerre. Les traités que Franklin, Jay et Adams soumirent à l'approbation du Congrès matérialisaient une brillante victoire diplomatique, fondée d'une part sur la détermination de l'Amérique, résolue à conquérir son indépendance et, d'autre part, sur l'indispensable concours militaire, économique et moral prodigué par son allié français pendant les cinq années antérieures.

Les grands anniversaires que célèbrent les nations sont les meilleures occasions qui nous soient offertes de remédier aux oublis de l'histoire et de rendre justice à ceux qui le méritent. Même nous, citoyens américains, qui sommes les principaux bénéficiaires des accords de 1783, manquons parfois d'accorder à ces deux traités jumeaux l'attention qu'en toute objectivité ils requièrent. Dans nos discours patriotiques, nous oublions trop souvent d'évoquer le nom du principal négociateur français, Charles Gravier, Comte de Vergennes, qui bâtit avec Franklin les fondations de l'alliance franco-américaine. Pour leur part, les négociateurs américains sont souvent plus connus à d'autres titres. Benjamin Franklin, comme savant, auteur et inventeur ; John Adams pour avoir été le second Président des États-Unis ; et John Jay en tant que premier Président de la Cour Suprême. Mais, en fait, l'avenir de notre jeune nation a été façonné par la réussite de leur négociation en France, plus que par tous leurs autres mérites.

La situation qui régnait en 1783 était d'une complexité déconcertante. Sept ans après notre Déclaration d'Indépendance, quatre puissances européennes se trouvaient entraînées dans la lutte ; la guerre ne touchait pas seulement l'Amérique du Nord mais aussi certaines régions de l'Afrique, l'Inde, les Antilles et la Méditerranée. L'historien Jonathan Dull a résumé la situation en ces termes : « Les États-Unis combattaient pour leur indépendance ; la France pour améliorer sa position dans l'équilibre des puissances européennes ; l'Espagne pour reconquérir des possessions perdues au cours d'autres guerres ; et les Pays-Bas pour affirmer leurs droits de navigation commerciale. » La Grande-Bretagne tentait de se dépêtrer d'une guerre coloniale impopulaire qu'elle savait ne pas pouvoir gagner. Franklin, Adams et Jay devaient se frayer un chemin malaisé entre la loyauté dont il leur fallait faire preuve à l'égard de leur allié français ; la nécessité pour la Grande-Bretagne de mettre fin à la guerre ; et la ferme volonté des Américains de ne traiter qu'à la condition d'obtenir leur pleine indépendance.

Les diplomates sont moins pittoresques que les militaires ; on recrée plus aisément les émois de ceux qui font la guerre que les affres de ceux qui font la paix. Des soldats en uniforme d'époque, qui défilent au son des fifres et des tambours, font battre nos cœurs plus vite ; ils exaltent nos sentiments patriotiques, quand ils traversent, deux cents ans après l'événement, les rues et les jardins de Paris et de Versailles.

Et pourtant, la conclusion de la paix, en 1783, était lourde d'orages. Elle se déroula sur une toile de fond digne de Hollywood : des agents secrets et des agents doubles s'étaient infiltrés jusqu'au sein de la délégation américaine ; une firme

Suite page 7

Jacques Chirac

Maire de Paris

C'est avec grand plaisir que j'accueille en cet Hôtel de Ville de Paris l'« Expédition-Liberté » et je vous souhaite à tous la bienvenue. Accomplissant un geste de fidélité et de gratitude auquel tous les Français seront, j'en suis sûr, profondément sensibles, vous venez tout exprès des États-Unis pour fêter sur le sol de France le deuxième centenaire de la signature du Traité de Versailles qui mit fin victorieusement à la guerre d'Indépendance des Treize Colonies anglaises d'Amérique.

Ainsi les États-Unis d'Amérique étaient nés. Leur existence en tant que nation libre et indépendante était reconnue par l'ancienne puissance coloniale. Leur entrée dans le concert international était parrainée par la France qui venait, pendant de longues années, d'apporter aux Insurgents un concours moral et militaire décisif.

Comment ne pas admirer les impénétrables décrets régissant le destin des peuples qui, en forgeant cette union parfaitement improbable et pourtant si fervente et fructueuse, permirent à l'une des plus vieilles nations du monde de porter sur les fonts baptismaux de l'Histoire — et pour quel exceptionnel avenir ! et pour quelle prodigieuse destinée ! — cette nation naissante qui, dans la lutte, venait de se doter d'un nouvel idéal politique et intellectuel dont le rayonnement et la postérité ne sont prêts de s'éteindre.

Après la remarquable exécution de votre défilé depuis Notre-Dame et l'impeccable déploiement de votre prise d'armes sur la place de l'Hôtel-de-Ville, je m'en voudrais de vous infliger un long discours. Vous aspirez légitimement à quelque repos avant de vous rendre à Versailles où vous attendent d'autres manifestations.

Mais je m'en voudrais tout autant, ayant la chance d'avoir en face de moi les descendants de ceux qui fondèrent une nation et proclamèrent leur foi en la liberté, de ne pas célébrer avec vous, dont la présence en ce jour symbolise l'amitié agissante des origines, ce qui fait l'originalité et la force des liens qui réunissent nos deux peuples.

Certes l'intérêt peut avoir poussé la France à profiter des ennuis que la vieille rivale anglaise connaissait en Amérique d'où elle nous avait chassés vingt ans plus tôt. Mais par-delà la fermeté d'une action diplomatique et militaire dont Benjamin Franklin fut, pour une part, l'ardent inspirateur, par-delà la détermination de Louis XVI et de Vergennes de rétablir au profit de la France la

Suite page 7

Du 10 octobre au 20 novembre

Une grande exposition à la mairie de Paris (1)

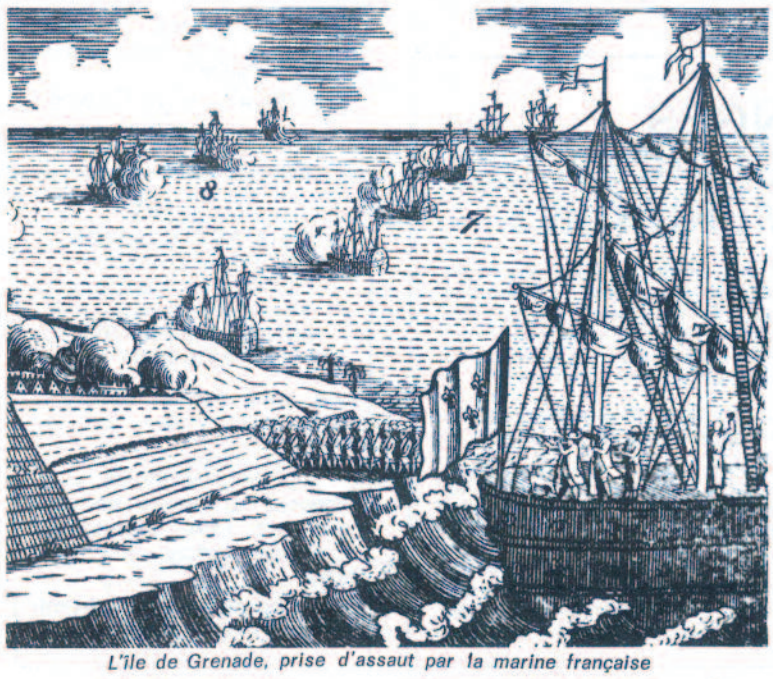

L'île de Grenade, prise d'assaut par la marine française

« Guerre d'Amérique et liberté des mers », tel est le titre de l'exposition que la mairie de Paris présente pour commémorer le second centenaire du Traité de 1783, qui consacra définitivement l'indépendance des Etats-Unis. Elle jette un éclairage véritablement nouveau sur cette période que l'on n'aborde le plus souvent qu'à travers des textes de seconde main ou au mieux de témoignages partiaux.

Une première partie rappelle les défaites de la fin du règne de Louis XV et le triste état de l'armée et de la marine à la mort du roi en 1774, mais en même temps grandissait un jeune héritier passionné pour la marine.

A l'aide de documents, soit inédits, soit mal connus, vous découvrirez comment la marine et l'armée ont été relevés en quatre ans, la discipline restaurée, rendue sévère pour les officiers en même temps qu'elle était adoucie pour les hommes, au point qu'un officier qui a battu un mousse est mis aux fers pour deux jours, puis contraint de servir comme simple matelot pendant la durée de la campagne. Il verra ensuite les combats de cette guerre qui fut aussi politique, les défaites et les victoires et la vie quotidienne des équipages de ces magnifiques vaisseaux et des petites unités qui les accompagnaient. Il apprendra les efforts de Louis XVI pour « humaniser » le conflit en multipliant les avantages accordés aux simples soldats et matelots, et surtout en imposant à l'adversaire anglais le respect des civils et des neutres. Pendant toute la durée des hostilités, les pêcheurs français et les pêcheurs anglais pourront continuer leurs activités dans la Manche et dans l'Atlantique grâce à une décision unilatérale de la France.

Vous revivez la véritable partie de poker engagée et gagnée par Louis XIV avec le gouvernement anglais pendant la négociation de la paix, une partie de poker dont le dénouement heureux suscita l'étonnement et l'admiration de Vergennes, négociateur officiel de la paix.

Vous apprécierez les conséquences de la guerre : la reconstruction de Dunkerque, occupé depuis Louis XVI par un commissaire anglais contraint à se retirer, la création de Cherbourg, le développement d'une marine moderne et puissante.

Mais, la révélation la plus importante de l'exposition est certainement que la guerre n'avait pas seulement pour but la défaite de l'Angleterre et l'indépendance des Etats-Unis, mais encore la liberté des mers, c'est-à-dire la liberté de navigation et de commerce de toutes les nations et sur toutes les mers, **même en temps de guerre,** cette liberté que l'Angleterre s'obstinait à leur refuser.

(1) Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, tous les jours (sauf dimanches et fêtes), de 9 h 30 à 18 h. Entrée gratuite.

Du 13 au 19 mars 1984

Les 6 jours de l'espoir

Un fléau mondial

Ce qui vous est offert sous le patronage de l'Association France-États-Unis, c'est une occasion, unique peut-être, de prendre part à une manifestation de solidarité humaine en faveur d'une grande cause, d'une grande ambition aussi : faire en sorte que des victimes innocentes des marchands d'un vice terrifiant puissent retrouver la joie de vivre. Les forces de répression aux États-Unis et en France luttent dans la mesure de leurs moyens : il nous appartient d'apporter notre contribution, même partielle, au combat contre un fléau qui ravage la jeunesse. En faisant ce voyage agréable et fascinant, vous serez tout à la fois acteurs et spectateurs. Ne manquez pas ce rendez-vous en participant à l'édification d'un avenir meilleur.

Thierry Maulnier
de l'Académie Française,
président de France-États-Unis.

Au profit d'une grande cause internationale : **la lutte anti-drogue**, sous le patronage de l'Association France-États-Unis, les **Six jours de l'espoir** vous offre tout à la fois une grande occasion de participer à une manifestation de solidarité humaine et de faire un voyage fascinant aux États-Unis, à Las Vegas, une des villes les plus fascinantes du monde. Le sport, le spectacle et le tourisme contribueront au succès de ce *Voyage-Mission* qui passionne dès à présent l'opinion américaine. Les grands noms du sport et du spectacle s'associeront à cette manifestation de grande envergure dont les bénéfices seront versés à l'Association Marmottan du Professeur Olivenstein pour la réinsertion sociale des toxicomanes.

Tous les participants pourront assister aux manifestations sportives et aux réceptions prévues pendant ces 6 jours.

Mardi 13 mars : Vol Paris-New York - Las Vegas. — Installation à l'hôtel Sands ou similaire. Dîner et soirée libres.

Mercredi 14 au dimanche 18 mars : Séjour libre à Las Vegas sur la base du logement à l'hôtel, du petit-déjeuner américain et de la participation aux différentes manifestations sportives : cyclisme, tennis, golf, course à pied et aux réceptions : cocktail de bienvenue et dîner de gala avec « show » à l'hôtel Sands.

Le programme détaillé paraîtra dans notre journal de janvier.

Prix par personne en chambre double : 12 450 F, pour un groupe de 40 participants minimum.

Ce prix comprend : le transport aérien sur ligne régulière Paris-Las Vegas aller-retour (via New York) et le transfert de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa avec port des bagages à l'aéroport et à l'hôtel (2 pièces par personne) ;

— le logement en hôtels de première catégorie en chambre double ;

— les droits de participation à toutes les manifestations sportives, le cocktail de bienvenue, le dîner de gala avec spectacle cabaret ;

— les fonds versés à l'organisation de la lutte anti-drogue.

Ce prix ne comprend pas :
— le supplément en chambre individuelle : 1 400 F ;

— les repas : 1/2 pension (déjeuner-buffet), 390 F ; pension complète (déjeuner et dîner buffet), 720 F ;

— les visites touristiques, les boissons et les dépenses d'ordre personnel.

Ces prix qui, établis en date du 31 mai 1983 (cours du dollar 7,50) sont susceptibles de modifications dues aux augmentations des tarifs aériens et des prestations terrestres ou à la variation du taux de change.

Pré ou post-extensions :
Vous avez la possibilité d'agrémenter votre voyage en visitant d'autres régions des États-Unis avant ou après votre séjour à Las Vegas.

a) Soit en voyage individuel selon votre programme personnel.

b) Soit en groupe du 10 au 14 mars ou du 19 au 24 mars :
— New York - Washington,
— Orlando (Disneyworld et Epcot Center),
— Los Angeles - San Francisco.
Interrogez-nous !

Inscriptions : 3 500 F d'arrhes par personne - Solde : 1 mois avant le départ.

Les personnes intéressées peuvent dès à présent nous faire parvenir leur demande de renseignement et de leur inscription.

Lic. A 703.

Durant toute l'année, des séjours linguistiques aux Etats-Unis

A - **En familles (sans cours) pour les jeunes de 16 à 22 ans**

Il s'agit d'immersion totale dans une famille américaine pour une durée de 2 à 5 semaines dans l'État de Washington, en Californie, Floride, Arizona, Texas ou sur la Côte Est.

Ces séjours ne comprennent ni cours, ni activités organisées.

Les participants étant reçus comme un membre de la famille hôtesse découvriront aisément « l'American way of life » et s'intégreront facilement à cette vie familiale.

Un délai minimum de 2 mois est nécessaire pour les inscriptions.

B - **En Universités (avec cours intensifs) à partir de 18 ans**

Séjours de 4 semaines ou multiples de 4 dans des Universités réparties dans 22 États : New York, Massachusetts, Floride, Californie, etc.

Ces programmes exigent de la part des participants de gros efforts pour les cours intensifs et pour un travail personnel de préparation à ces cours.

Ils ont l'avantage de donner rapidement d'excellents résultats tant pour la compréhension que pour l'expression, donc pour la pratique courante de la langue anglaise au cours d'un séjour relativement cour : une ou deux sessions de 4 semaines sont suffisantes dans la plupart des cas.

Cours intensifs : 6 heures par jour, 5 jours par semaine, assurés par des professeurs qualifiés. Classe de 12 élèves en moyenne.

Le prix des séjours et des voyages (organisés par nos soins) variant suivant la région choisie, prière de nous interroger.

Possibilité de prise en charge par l'entreprise au titre de la Formation Permanente.

Voyage aux États-Unis

Nous sommes toujours à la disposition de nos membres pour les aider à organiser leurs voyages et à rechercher les meilleures solutions pour :

a) **leurs traversées transatlantiques :** Précisez-nous s'il s'agit d'un séjour de :
— 14 à 60 jours,
— d'une semaine,
— de plus de 60 jours,
— avec retour « open », date de retour non déterminée.

b) **leurs billets d'avions à l'intérieur des États-Unis :** Indiquez-nous les grandes lignes de l'itinéraire choisi pour nous permettre de déterminer le forfait le mieux adapté à chaque cas.

c) **leurs billets forfaitaires de car à kilométrage illimité.**

d) **leurs bons d'hôtels et location de voiture.**

France États-Unis vous remercie

Le Siège National remercie les participants à nos circuits et tous les adhérents nous ayant confié l'organisation de leurs voyages individuels qui ont bien voulu nous adresser des États-Unis des cartes et des messages amicaux, nous faisant part de leur satisfaction.

Ces messages nous ont permis de suivre par la pensée les programmes que nous leur avons suggérés et organisés avec soin.

Du 26 décembre 1983 au 1er janvier 1984

Découvrez le Portugal

Dans le cadre d'une série de voyages à travers le monde destinés à expliquer la politique étrangère américaine, nous vous proposons cette fois un court séjour au PORTUGAL ayant pour point fixe LISBONNE.

Vous découvrirez une ville attachante bâtie sur l'estuaire du Tage, une capitale qui a su garder le charme d'une vieille cité portugaise.

Vous visiterez ses environs riches en vestiges historiques, religieux et culturels.

26 décembre : **Paris-Lisbonne**
Envol en fin d'après-midi à destination de Lisbonne.
Repas à bord.
Accueil et transfert à l'hôtel (5 étoiles).

27 décembre : **Lisbonne**
Journée consacrée à la visite de la ville. La Place du Rossio, cœur de la Cité, et la Place du Commerce avec ses édifices du XVIIIe siècle, ouverte sur la baie du Tage, le Monastère Saint-Jérôme (tombeaux de Vasco de Gama et du poète Camoens), la cathédrale, la serre froide, la Tour de Belem avec ses coupoles mauresques, ses balcons vénitiens, d'où l'on jouit d'une vue générale sur Lisbonne.

Déjeuner en cours de visite. Retour à Lisbonne dans l'après-midi en prévision d'une réunion d'information.

28 décembre : **Obidos/Fatima**
Excursion de la journée (déjeuner en cours de route). **Obidos :** « la ville des fleurs ». Petite cité médiévale avec ses remparts datant des Maures, dans un paysage vallonné.

Nazare
Un des centres touristiques les plus célèbres du Portugal avec ses barques, ses filets, ses pêcheurs.

Fatima
Un des hauts lieux de la Chrétienté, célèbre pour son sanctuaire et ses pèlerinages.

28 décembre : **Lisbone-Sintra**
Excursion de la demi-journée.

Sintra
L'un des plus beaux sites du Portugal dominé par la Serra de Sintra et sa magnifique forêt. Visite du château, ancien Palais royal bâti fin du XIVe siècle où se mêlent les styles gothique, mauresque et manuelin avec ses cheminées coniques, ses immenses salles aux meubles somptueux et aux décorations d'azuelos. Les parcs de Sintra ont été célébrés par Byron et Camoens.

Cascais
Sur une baie ravissante, avec sa vieille ville, sa citadelle du XIIIe siècle et son port de pêche animé.

Estoril
L'une des plus belles plages du Portugal, station mondaine et cosmopolite célèbre.

Déjeuner en cours de route et retour à Lisbonne.

Dans la soirée spectacle de « fado », mélopées souvent nostalgiques qui expriment toute l'âme du Portugal.

30 décembre : **Sesimbra et Setubal**
Excursion de la demi-journée en direction de la Serra Avilada.

Setubal et son port de pêche.

Sesimbra avec son quartier ancien aux pittoresques ruelles.

Déjeuner en cours de route. Retour à Lisbonne, en prévision d'une réunion d'information.

31 décembre : **Evora**
Excursion de la journée.

Visite de la ville, l'une des plus anciennes du Portugal qui a conservé une certaine atmosphère mauresque dans ses ruelles, ses murs étincelants de blancheur et ses jardins cachés. La cathédrale, les ruines romaines du Temple de Diane.

Déjeuner en cours de visite.

Le soir, dîner de réveillon dans un restaurant à proximité de l'hôtel.

1er janvier : **Lisbonne**
Matinée libre.

En début d'après-midi, transfert à l'aéroport et envol pour Paris.

*
* *

Au cas où nous réussirions à obtenir des places d'avion pour le 2 janvier (actuellement en option), le retour serait reporté à cette date, la journée du 1er restant entièrement libre pour être consacrée soit au repos, soit à des promenades individuelles en ville, par exemple dans le quartier de l'Alfama où il est particulièrement agréable de flâner.

Ce programme est donné à titre indicatif, les dates des réunions ne nous ayant pas encore été communiquées.

Conditions

Prix par personne en chambre double : 5 750 F, pour un groupe de 20 personnes.

CE PRIX COMPREND :
— le transport aérien Paris/Lisbonne/Paris,
— le transfert de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa,
— le logement en chambre double dans un hôtel 5 étoiles,
— les petits déjeuners,
— les repas mentionnés dans le programme (5 déjeuners et le dîner de réveillon),
— les excursions et visites guidées mentionnées dans le programme,
— l'assistance de nos services dans les aéroports.

CE PRIX NE COMPREND PAS :
— le supplément pour chambre individuelle : 750 F (en nombre limité),
— les repas non mentionnés dans le programme, les boissons,
— les assurances « annulation, assistance et bagages » pour lesquelles nous vous proposerons un tarif groupe,
— le supplément de 200 F en chambre double par personne,

et de 320 F en chambre individuelle si le retour a lieu le 2 janvier.

Ces prix calculés selon les tarifs aériens et le taux de change du 15 septembre ne tiennent pas compte des modifications de ces facteurs pouvant intervenir d'ici le départ.

INSCRIPTIONS : 2 000 F d'arrhes par personne le plus rapidement possible.

SOLDE : pour le 15 novembre.

Lic. 241 A.

ÉCHANGES INTERSCOLAIRES FRANCO-AMÉRICAINS

Chaque année nous donnons à de jeunes Français, lycéens ou collégiens, la possibilité de partir aux États-Unis sous la conduite de leurs professeurs d'anglais, de passer 15 jours dans des familles américaines, de suivre les cours dans les high schools avec leurs camarades américains. Ils doivent à leur tour recevoir pour une durée de 2 semaines, les jeunes Américains qui les ont hébergés.

Ces séjours sont précédés d'un échange de correspondance, d'une école à l'autre, puis d'une famille à l'autre.

Nos jeunes adhérents découvrent ainsi, non seulement l'« American way of life » en partageant la vie d'une famille qui les accueille comme l'un des leurs, mais vivent une expérience enrichissante et fructueuse sur le plan humain.

Les professeurs intéressés par un tel programme sont priés de prendre contact le plus rapidement possible avec l'Association qui dispose à l'heure où nous imprimons de deux possibilités d'échange avec la côte Est des États-Unis.

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION
6, Bd de Grenelle,
75015 Paris

L'INSIGNE FRANCE ÉTATS-UNIS

que vous pouvez mettre à votre boutonnière est en vente.

Prix : 20 francs.

(Prévoir 10 francs en plus pour les frais d'envoi par enveloppe spéciale et le timbrage.)

Vous pouvez aussi l'obtenir près de votre comité.

France États-Unis à travers la France

AIX-EN-PROVENCE

Présidente : Mme Christiane de La Regontais, « Les Hauts-du-Pigonnet », 13100 Aix-en-Provence, tél. (42) 59.14.39. Vice-président : M. Pierre Goutal, « Fontcouverte », Luynes, 13100 Aix-en-Provence, tél. (42) 24.02.67.

ANGERS

Président : M. Marcel Michel, Ensam, 2, bd du Ronceray, 49036 Angers Cedex. Secrétaire général : **M. Paul Iogna-Prat,** secrétaire général adjoint de la mairie, Hôtel de Ville, 49035 Angers Cedex, tél. (41) 88.98.92. Secrétaire général adjoint : **M. Soulat,** « Rigal », 49190 Saint-Aubin-de-Luigné. Trésorier : **M. Edgar Mautaint, 2 bis, rue Montauban, 49000 Angers.**

ANGOULÊME

Président : M. le Docteur Maurice Gavel, 37, rue d'Iéna, 16000 Angoulême. Secrétaire général : **M. Didier Dexant,** 11 bis, rue Waldeck-Rousseau.
Cycle culturel, bibliothèque.

ANNECY

Présidente : Mme Anne Gayard, 4, rue du Collège Chappulsien, 74000 Annecy, tél. (50) 45.23.10.
Permanence : au domicile de la présidente tous les soirs après 17 h.
Trésorier : **M. Christian Berta,** 1, impasse des Champais, 74290 Veyrier du Lac, tél. (50) 60.00.33.
Permanence : au domicile de la présidente tous les soirs après 17 h.

AVIGNON

Président : M. Michel Gontard, 65, bd Jules-Ferry, 84000 Avignon, tél. (90) 82.59.65 aux heures de bureau.
Cours d'anglais : jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 et de 20 h 30 à 22 h 30, selon niveaux, Centre Universitaire d'Avignon (renseignements chez le président).

BIARRITZ

Présidente : Mme Aimée Higgins, Triboulenia, Arbonne, 64210 Bidard, tél. (59) 23.54.98.
Réunions bi-mensuelles de 16 h à 19 h le premier jeudi du mois au siège et le troisième jeudi à « La Belle Époque », 10, avenue Victor-Hugo, Biarritz.

BORDEAUX

(Section de la Gironde).
Président : Général Georges Pineau, 21, rue Camille-Pelletan, 33400 Talence.
Cours d'anglais : au Consulat Général des États-Unis (salle de la bibliothèque), 22, cours du Maréchal-Foch, 33000 Bordeaux.
Pour tous renseignements, s'adresser au Président à Talence.

CAEN

Présidente : Mme M. Debelle, 18, rue Robert-Houdin, 14000 Caen.
Trésorière : **Mme L. Corbasson,** 15, place Saint-Paul.

En projet

● Des comités sont en voie de constitution notamment à :

GRENOBLE : M. Jean Caly, chargé de mission, c/o Secrétariat européen, 1, avenue Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble - Tél. : (76) 46.50.60. M. Alain Carignon, maire de Grenoble, vient d'accepter d'être notre président d'honneur.

LORIENT : Docteur Jacky Chartrin, chargé de mission, 41, rue de la Villeneuve, 56100 Lorient - Tél. (97) 37.69.02.

MEAUX ET SA REGION : M. P. Bordessoule, chargé de mission, place de l'Eglise, 77580 Crecy-la-Chapelle.

POITIERS : Me Maurice Langlois, président du comité, 10, rue Scevole de Sainte-Marthe, 86000 Poitiers - Tél. (49) 01.82.22.

● Des contacts sont actuellement en cours :

— **Dans la région parisienne,** à Evry, La Celle-Saint-Cloud, Levallois-Perret, Meudon, Versailles et Vincennes, Saint-Mandé...

— **A travers la France,** notamment à Arles, Besançon, Béthune, Béziers, Boulogne-sur-Mer, Châlons-sur-Saône, Charleville-Mézières, Saint-Brieuc, Vannes...

CANNES

Président : M. le Dr Guy Lemaire, 74, rue d'Antibes, 06400 Cannes.
Pour tous renseignements : **M. Vincent Espana,** secrétaire général, Springland, 73, avenue de Vallauris, 06400 Cannes.
Cycle culturel et dîner tous les premiers lundis du mois.

CARPENTRAS

Président : M. Henri Mohn, 298, avenue de Villemarie, 84200 Carpentras, tél. (90) 63.02.95.
Cours d'anglais (trois degrés et conversation), Château de la Roseraie. Pour tous renseignements, s'adresser au président.
Permanence : bibliothèque Inguimbertine, cours Albin-Durand, tél. (90) 63.04.92.

DOUVAINE (Chablais)

Présidente : Mme Yvonne Dean, La Toutaine, Veigy Foncenex, 74410 Douvaine.

GRASSE

Présidente : Mme S. Cambon, Mas du Verger, La Prouveresse, 06530 Peymeinade. Secrétaire général : **Me Jean Louste,** Notre-Dame-de-Vie, 06250 Mougins.
Cours d'anglais sous la responsabilité de **Mme G. Bareil,** tél. 70.29.88.

LIMOGES

Présidente : Mlle M.-F. Caffiot, 36, bd Gambetta, 87000 Limoges, tél. (55) 34.53.80.
Permanence (avec bibliothèque), 7, rue Neuve, Saint-Étienne, lundi et mardi, de 17 h 30 à 19 h.
Réunions mensuelles à la permanence le troisième mercredi du mois, à 17 h 30 (cercle de conversation américaine, club des jeunes, etc.).

LA ROCHELLE

Présidente : Mme J. Pradier, 4, rue René-Bazin, 17000 La Rochelle.
Réunion : le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 20 h, salle Amos-Barbot, rue du Collège (conversation en anglais).

LYON

Président : M. Christian Gelpi, adjoint au maire de Lyon, président du comité des fêtes de la ville, 5, rue Grolée, 69002 Lyon.
Cours d'anglais - Ciné-Club, tél. (7) 892.86.33.

MARSEILLE

Président : M. Serge Brouqui, France-États-Unis, 54, rue Sylvabelle, 13006 Marseille, tél. (91) 37.54.22.
Le centre est ouvert de 14 h à 18 h tous les jours de la semaine, sauf samedi.
Cours d'anglais : 5 niveaux différents, du débutant au perfectionnement de conversation, dispensés par des professeurs de nationalité américaine.

MONTPELLIER

Président : **M. Jean-Marie Mirabel,** rédacteur en chef de la revue « Avenir et Santé », 317, chemin de Ponget, Montferrier-sur-Lez, 34980 Saint-Gély-du-Fex, tél. (67) 84.15.78 (adresse personnelle).

METZ

Président : M. Eugène-Philippe Rheims, adjoint au maire de Metz.
Vice-présidents : **Mme Boob et M. Baro.** Trésorier : **M. Imbaut,** 48, rue des Cèdres, 57070 Metz.
Réunion tous les premiers vendredis du mois à 18 h 30 dans un salon de l'Hôtel Frantel, place Saint-Thiébault.

MENTON

Présidente : Mme A. Matheoud, 55, avenue de Profondeville, Carnolès, 06190 Roquebrune Cap Martin.
Permanence bibliothèque : 3, rue Victor-Hugo, le jeudi à partir de 18 h.
Avec cours d'anglais : le samedi de 10 h à 11 h 30 (débutant) ; le vendredi, de 15 h à 16 h (cours moyen) et le jeudi de 10 h à 11 h (conversation).
Renseignements près de la présidente, tél. 35.99.59.

NANCY

Présidente : Me Marie-Jeanne Bleuzet-Julbin, 3, rue Lepois. Vice-présidente : **M. S. Liger,** 19, rue Jeanne-d'Arc.
Cours d'Anglais : 5, rue Saint-Léon (tous niveaux).
Pour tous renseignements (association, cours d'anglais) : Mme Liger.

NICE

Présidente : Mme J. Ducœur, 6, avenue du Puits, 06000 Nice. Secrétaire général : **M. Yves Dannery.**
Permanence à l'Hôtel Aston-Concorde, 12, avenue Félix-Faure, 06000 Nice, tél. 80.62.52, lundi et vendredi, de 14 h à 17 h.
Cours d'anglais, même adresse : lundi et vendredi, de 13 h 30 à 20 h 30 et conversation anglaise, le deuxième et le quatrième lundi du mois, à 17 h 30.
Conversation française pour étrangers, le vendredi, de 17 h 30 à 18 h 30.
Projections de films et conférences : le premier et le troisième lundi à 17 h 30, à la permanence.

NANTES

Présidente : Mme S. Sourdille, 16, bd Guist'hau, 44000 Nantes, tél. (40) 20.47.37. Secrétaire général : **M. Georges Corneille,** 23, rue des Sables-d'Olonne, 44000 Nantes, tél. (40) 46.00.79.

ORLÉANS

Président : M. Claude Rozet, 7, impasse Paul-Bert, 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle, tél. (38) 88.38.60.
Secrétaire général : **M. André Ratié,** 28, rue des Relais, 45240 Marcilly-en-Villette, tél. (38) 65.14.25. Trésorier : **M. Jean-Pierre Ferry,** 2, allée des Sorbiers, 45650 Saint-Jean-de-Blanc. Tél. (38) 66.65.99.

PAU

Présidente : Mme Elisabeth Jannot. Vice-présidente : **Mme Maddy Sallenave.** Trésorier : **M. J.-L. Mottet,** La Chênaie, rue P.-Brossolette, Pau.
Pour tous renseignements : **Mme Colette Henry,** La Vieille-Ferme, 36, rue de Vincennes, 64000 Pau, tél. (59) 32.85.41 ou près du Siège : Hôtel Continental, 2, rue du Maréchal-Foch.
Cours d'anglais (2 niveaux) : le mardi de 20 h 30 à 22 h, centre social La Pépinière, rue Schumann, 64000 Pau.

REIMS

Président : Me Jean Robert, 13, rue Saint-Symphorien, 51100 Reims.
Vice-présidente et trésorière : **Mme Blin-Nouveau,** 79, bd Paul-Doumer.

SAINT-RAPHAEL - FRÉJUS

Président : M. Bruno Petrillo, résidence Saint-Roch, 59, rue des Micocouliers, 83600 Fréjus-Plage, tél. 51.28.64. Vice-présidente : **Mme Simone Joffres.** Secrétaire général : **M. Jacques Cousseau.** Trésorière : **Mme Francine Uteschill,** tél. 51.58.04.

TOULON

Présidente : Dr Solange Rohou-Corriol. Secrétaire : **Mme S. Corriol,** Le Cheverny, Chemin Daniel, 83500 La Seyne-sur-Mer, tél. (94) 94.63.62.
Permanence-bibliothèque le jeudi, de 17 h à 18 h, agence Dugommier, 1, rue Dugommier (en face Ricchiardi).

TOULOUSE

Présidente : Mme M. Baboulet, 16, rue Velane, 31000 Toulouse.
Secrétaire général - trésorier : **M. André Leymarie,** La Rocaille, Marquefave, 31390 Carbonne.
Conversations franco-américaines le jeudi à 18 h, 56, rue du Taur, salle no 3 : reprise incessante.

TOURS

Président : M. Guy Raynaud, 73, rue des Amandiers, Saint-Cyr-du-Loire, 37100 Tours, tél. (47) 54.02.25.
Conversations franco-américaines à l'Institut de Touraine, 23, rue de la Grandière (salle 11), le lundi de 18 h à 19 h (**Mme Delanney** et **M. de Surville**).

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Président : M. Robert Desnoyer, comité du Beaujolais, B.P. 186, 69656 Villefranche-sur-Saône. Vice-présidente : **Mme Pierrette Bottin,** 14, rue des Catalpas, Gleize, 69400 Villefranche-sur-Saône. Secrétariat : **Mme Colette Hennuy, tél. (74) 68.00.45.**
Conversation anglaise, réunion mensuelle.
Pour tous renseignements : (74) 65.43.09 et (74) 68.00.45.

Les nouveaux comités

AIX-LES-BAINS

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :
M. Michel BARNIER, député, président du conseil général.
M. Louis BESSON, député.
M. Jean BLANC, sénateur.

BUREAU :

PRÉSIDENT : M. Michel VIAND, 11, rue du Printemps, 73100 Aix-les-Bains.

VICE-PRÉSIDENT : M. Jacques RATEL.

SECRÉTAIRE : Mme Danielle OLKOWICZ.

TRÉSORIER : M. Joseph BRACHET.

MANIFESTATIONS : M. Pierre COSTE.

Pour tous renseignements : FRANCE - ÉTATS-UNIS, 11, rue du Printemps, 73100 Aix-les-Bains. Tél. (79) 61.48.19.

CLERMONT-FERRAND

PRÉSIDENT : M. Max BRAS, 18, rue Gaultier-de-Biauzat, 63000 Clermont-Ferrand.

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : Mme Martine BRUGIÈRE, 23, avenue Max-Dormoy, Clermont-Ferrand.

TRÉSORIER : M. GORY, 10, allée des Roses, 63110 Beaumont.

Tous renseignements : près du Président.

PERMANENCE : Centre régional de documentation pédagogique, tous les 15 jours, à partir du mercredi 19 octobre, de 16 h 30 à 18 h 30 (13, rue d'Amboise, Clermont-Ferrand).

COMITÉ RÉGIONAL DU NORD

COMITÉ D'HONNEUR :

PRÉSIDENT : M. Maurice SCHUMANN, de l'Académie Française, sénateur.

VICE-PRÉSIDENTS : MM. Pierre CAROUS, sénateur ; Jacques MELLICK, député ; Roger POUDONSON, sénateur.

CHARGÉS DE MISSION : MM. Yvon COUSIN et Jean-Louis GARBY.

SECRÉTARIAT : « France - États-Unis », B.P. 57, 59830 Lambersart Cedex (permanence téléphonique, après 17 h, au (20) 72.01.08 ou 92.12.77).

DRAGUIGNAN

PRÉSIDENT : M. Gilbert TEYCHENE, 220, La Reine-Jeanne, 83300 Draguignan.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX : MM. Jean-Louis HERMET et Terry LANDRY.

TRÉSORIÈRE : Mlle Béatrice ALVARES.

CHARGÉE DE RELATIONS : Mme Marie-Alice BAVAY.

PERMANENCE : tous les jours (sauf dimanche et lundi), la Maison du Voisin, 12, place aux Herbes, 83300 Draguignan, Tél. (94) 68.46.47, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

LOIR-ET-CHER, BLOIS

COMITÉ D'HONNEUR :

PRÉSIDENT : M. LOUSTEAU, président du conseil général.

MEMBRES :
M. SUDREAU, maire de Blois.
M. THIBAUD, maire de Romorantin.
M. LASNEAU, maire de Vendôme.

BUREAU :

PRÉSIDENTE : Mme JACOB. Tél. (54) 78.29.24.

VICE-PRÉSIDENTS : Mme BECKER et M. DOITEAU.

SECRÉTAIRE : Mme HURON.

TRÉSORIER : M. CARTIER. Tél. (54) 74.35.74.

Pour tous renseignements : FRANCE - ÉTATS-UNIS, B.P. 43 - 41003 Blois Cedex (M. CARTIER).

MAYENNE

PRÉSIDENT D'HONNEUR de la délégation départementale : M. René BALLAYER, président du conseil général, sénateur-maire d'Ernée.

Délégué départemental et PRÉSIDENT du comité de Laval : M. Gérard PELLETIER, 5, rue de la Croix-Rouge, 53000 Laval.

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE de la délégation départementale : Mlle Martine FAGUER.

TRÉSORIÈRE de la délégation départementale : Mme L. CALLEROT.

Des comités sont déjà ou seront installés dans un proche avenir à Laval, Château-Gontier et Mayenne. Nous tenons tout particulièrement à remercier M. le député François d'Aubert pour son soutien immédiat et sans condition, ainsi que M. André Pincon, maire de Laval.

PERPIGNAN

PRÉSIDENT D'HONNEUR : M. Paul ALDUY, maire de Perpignan.

PRÉSIDENTE : Mme Geneviève LLANES.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Me André QUET.

TRÉSORIER : M. Jean-Pierre VEYRIAC.

MEMBRES DU BUREAU : Mme Dany MORIZOT, MM. Xavier FINCK, Pierre GUYOT, Louis MURVILLE et Émile ROIG.

PERMANENCE : 2, rue Léon-Dieudé, 66000 Perpignan, le jeudi de 16 h à 18 h, Tél. (68) 34.16.75 et sur rendez-vous (cours d'anglais).

Suite page 7

La tragédie du boeing Sud-coréen

par Jeane J. Kirkpatrick

Suite de la page 1

Au fil des jours qui ont suivi, nous avons entendu tout un mélange confus d'accusations portées par l'Union Soviétique. D'une part, on disait que le vol 007 accomplissait une mission d'espionnage et que par conséquent il appelait sa propre destruction ; mais d'autre part on affirmait que la présence, un peu plus tôt dans la soirée, d'un appareil de reconnaissance RC-135, qui avait atterri à plus de 2 400 km du lieu de l'incident, avait été la « cause » pour laquelle le pilote soviétique avait confondu les deux avions, ce qui revenait à reconnaître implicitement que le 747 coréen n'était finalement pas chargé d'une mission d'espionnage.

Faut-il s'étonner de voir la déposition du pilote soviétique qui a abattu le vol KAL 007 corroborer en tous points la version officielle que les Soviétiques ont donnée de l'événement ? Le pilote coréen est mort, il ne peut plus réfuter ces dires. Mais il est intéressant et, je crois, significatif, de noter dans ce contexte le témoignage qu'a donné au **New York Times** le pilote d'un avion des lignes coréennes qui s'était égaré dans l'espace aérien soviétique en 1978 et qui était devenu, de ce fait, la cible d'un missile soviétique : l'aile gauche de l'appareil avait été arrachée sur cinq mètres et deux passagers avaient été tués. Kim Chang Kyu, le pilote, avait pu reprendre la maîtrise de son appareil et atterrir en catastrophe sur un lac gelé à quelque 600 km au nord-est de Léningrad.

« Après m'avoir abattu, affirme le pilote, les Russes ont avancé exactement les mêmes arguments que ceux dont nous sommes gratifiés aujourd'hui. Ils ont raconté : « Nous avons suivi l'appareil pendant plus de deux heures, nous avons volé autour de l'avion, tiré des projectiles traçants devant son nez » — et tout le reste. C'est exactement la même chose cette fois-ci. »

Le copilote de M. Kim, qui voyait mieux l'intercepteur, a donné sa propre version des faits. Ayant remarqué que l'avion portait l'étoile rouge soviétique, il avait immédiatement réduit sa vitesse et allumé à plusieurs reprises ses feux d'atterrissage, ce qui est le signal international signifiant qu'un avion a l'intention de suivre les instructions de l'appareil qui l'intercepte. De plus, M. Kim avait tenté d'établir un contact avec l'appareil soviétique mais les fréquences des deux radios ne correspondaient pas. En tout cas, dans la minute qui suivit, M. Kim se rendit compte qu'un projectile tiré par le chasseur soviétique avait emporté une bonne partie de l'aile gauche de son avion.

A la lumière de ce premier incident, et comme nous savons de source certaine que le pilote du vol KAL 007 n'a lancé aucun appel radio indiquant qu'il avait été intercepté, la seule conclusion que l'on puisse tirer est qu'il n'y a eu avec lui aucune communication conforme aux procédures normales ou transmise sur les fréquences d'urgence normales.

Le fait que les enregistrements montrent que le pilote soviétique a tiré des « rafales » six minutes avant de détruire l'appareil ne modifie en rien notre conclusion. C'est évident : le pilote coréen ne s'est pas aperçu de la présence des chasseurs soviétiques et il n'a pas compris qu'on lui donnait un avertissement. Si les Soviétiques ont fait feu six minutes avant de tirer le coup fatal, il semble que les projectiles n'aient pas été des balles traçantes, mais des munitions normales, des obus qui ne sont pas visibles.

Admettons même, pour mener la discussion à fond, que le pilote soviétique ait essayé d'entrer en contact avec le pilote du vol KAL 007 mais que, pour quelque raison inconnue de nous, il n'y soit pas parvenu, cela ne justifie en rien qu'il ait abattu un 747 civil.

Est-il possible d'imaginer que cet avion ait pu nuire à qui ou à quoi que ce soit, en particulier si l'on sait que soixante secondes plus tard il aurait quitté l'espace aérien soviétique ? Ce fait rend d'autant plus absurde la phrase prononcée par l'un des pilotes soviétiques arguant que le 747 aurait pu transporter « une bombe qui serait aussi bien tombée sur ma maison » — il habite sans doute en plein milieu de la mer du Japon.

Nous rappellerons, pendant un instant, cet incident qui date de bientôt deux ans et qui s'était produit dans les eaux suédoises : un sous-marin soviétique de la classe W avait pénétré dans des eaux interdites, à proximité de la base navale de Karlskrona, et s'était échoué sur des hauts-fonds. En réponse à la protestation du gouvernement suédois, Moscou avait dit : « On espère, naturellement, que les autorités suédoises obéiront aux normes internationales en la matière, qui veulent que, si un navire de guerre ne respecte pas les règles édictées par un État concernant le passage dans ses eaux territoriales, la seule chose que cet État puisse faire est d'exiger le départ du vaisseau de guerre. »

Donc, selon cette interprétation très particulière du droit international, si un navire de guerre soviétique — nous disons bien un navire de guerre — pénètre dans les eaux territoriales d'un autre État, ce dernier n'aurait même pas le droit de retenir ledit navire, mais il devrait se contenter de l'escorter en dehors de ses eaux territoriales. Tandis que si un avion de ligne civil transportant à son bord deux cent soixante-neuf personnes s'égare dans l'espace aérien soviétique, l'U.R.S.S. a parfaitement le droit de l'abattre, même si ledit avion est en train de quitter son espace aérien.

M. Leonid Zamyatine, porte-parole du secrétaire général Youri Andropov et membre du Comité central, est allé jusqu'à dire que les forces de défense aérienne soviétiques avait fait preuve d'« humanité » pour avoir attendu aussi longtemps avant de détruire l'avion des KAL. Il faut vraiment n'avoir pas de cœur pour oser parler d'« humanité » à propos d'un acte brutal qui a coûté la vie à deux cent soixante-neuf personnes. Un bâtiment de guerre soviétique a-t-il droit à un traitement plus « humain » qu'un avion civil ?

Les dirigeants soviétiques refusent d'admettre qu'un avion de ligne civil, effectuant un vol régulier et transportant deux cent soixante-neuf passagers et membres de l'équipage, ait pu s'égarer par accident dans leur espace aérien — bien que l'on ait enregistré 21 cas similaires d'avions civils, dotés du même système de navigation, qui ont perdu leur route. Là encore, l'incident du sous-marin soviétique de la classe W présente une analogie intéressante. Dans sa réponse au gouvernement suédois, le gouvernement soviétique rejetait l'accusation de Stockholm selon laquelle ce bâtiment de guerre avait entrepris « des activités inacceptables », c'est-à-dire de l'espionnage.

Aux termes du communiqué soviétique, le sous-marin « avait dévié de sa route à la suite d'une défectuosité dans le fonctionnement de ses instruments de navigation et, en conséquence, le calcul de sa position s'était trouvé faussé » ; il était donc « entré par inadvertance dans les eaux territoriales suédoises... Étant donné le caractère accidentel de l'incident, dû à une panne, les Soviétiques pensaient à juste titre pouvoir s'attendre à une attitude pour le moins correcte de la part des Suédois et à une interprétation objective des faits. »

De plus, les Soviétiques ont accusé le gouvernement suédois de « déformer les faits » et ont rejeté catégoriquement sa requête demandant « qu'il soit fait en sorte qu'une violation aussi grossière ne se reproduise plus » en ces termes — et je cite : « Dans ce cas précis, cela signifie qu'il faudrait supprimer toute possibilité de panne en pleine mer ». Selon les Soviétiques, « une telle exigence dépasse tout simplement les bornes du bon sens ».

Donc, pour l'U.R.S.S., il est inconcevable que le « caractère accidentel de l'incident, dû à une panne », pour reprendre ses propres termes, puisse s'appliquer au vol 007 des KAL.

Venons-en maintenant à l'ultime argument des Soviétiques — à leur dernière ligne de défense. Le ministre des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, l'a indiqué en termes explicites la semaine dernière : « Nous déclarons que le territoire soviétique et les frontières de l'U.R.S.S. sont sacrés. » C'est en se fondant sur ce principe que les plus hauts dirigeants soviétiques ont justifié la destruction d'un avion de ligne civil et en ont, ce faisant, assumé la responsabilité.

Dans ce contexte, nous aimerions poser une question à l'U.R.S.S. : les frontières de l'U.R.S.S. : les frontières de l'Union Soviétique sont-elles plus sacrées que, par exemple, celles de la Suède, pour ne pas évoquer celles de l'Afghanistan ? Sont-elles plus sacrées que l'espace aérien américain, fréquemment violé par des appareils soviétiques qui se sont écartés de leur plan de vol et se sont trouvés au-dessus d'installations militaires importantes, sans pour autant être abattus du fait de cette violation ? Et nous est-il permis de demander comment l'U.R.S.S. peut concilier cette remarquable doctrine de souveraineté absolue qui lui donne latitude d'abattre un appareil civil ayant pénétré par erreur au-dessus de son territoire sacré, avec sa doctrine de « souveraineté limitée » émise il y a 15 ans pour justifier l'invasion de la Tchécoslovaquie ?

Il importe que le péril commun soit pleinement compris, le reste viendra tout seul

A en croire l'article publié par la **Pravda** du 26 septembre 1968, où apparaît ce principe de « souveraineté limitée », l'Union Soviétique ne se donnait pas seulement le droit d'envahir tout pays du bloc soviétique qui menacerait de s'écarter du droit chemin de l'inféodation à Moscou ; elle s'octroyait aussi le privilège d'intervenir dans les affaires internes d'Etats qui ne font pas partie du bloc soviétique.

Ce même article explique en effet comment l'Union Soviétique concilie la doctrine de souveraineté absolue qui s'applique à elle-même avec celle de « souveraineté limitée » bonne pour le reste du monde d'une part, et avec les normes du droit international d'autre part. Il indique que « les lois et les règles de droit sont soumises aux lois de la lutte des classes et à celles du développement social... On ne peut renoncer à l'aspect social de la question au nom de considérations légalistes ; quiconque s'y prête trahit le seul critère correct, fondé sur l'idéologie de classe, qui permette d'apprécier la valeur des règles juridiques, et commence à mesurer les faits à l'aube du droit bourgeois ».

En d'autres termes, il existe deux formes de légalité : le « droit bourgeois » — dont relève la Charte des Nations-Unies — et les « lois de la lutte des classes » ; on ne peut douter que, dans l'esprit des Soviétiques, celles-là sont soumises aux conditions de celles-ci. Selon cette conception dualiste du droit international, l'Union Soviétique détient des droits absolus mais rien ne l'oblige à respecter les droits des autres, alors que les autres États, tout en n'ayant aucun droit, se voient imposer des obligations absolues vis-à-vis des droits de l'Union Soviétique.

La destruction de l'appareil des KAL et surtout la manière dont les Soviétiques ont défendu ce geste montre, comme peu d'événements de ces dernières années ont pu le faire, dans quelle mauvaise situation nous nous trouvons tous.

J'aimerais vous lire une citation tirée d'une lettre écrite par un citoyen soviétique qui est probablement l'une des personnalités les plus marquantes et les plus courageuses de notre époque. Il s'agit d'Andreï Sakharov, dont le message a été transmis par des voies secrètes hors d'U.R.S.S., où le physicien est soumis à la relégation, pour être communiqué au monde extérieur. Dans cette lettre rédigée pendant son exil, Sakharov nous met en garde : « Le monde affrontera des temps très difficiles et de cruelles catastrophes si l'Occident et les pays en développement qui cherchent à trouver la place qui leur revient dans le monde ne font pas preuve dès aujourd'hui de l'unité, de la fermeté et de la cohésion voulues pour résister au défi du totalitarisme. Cela concerne les gouvernements, l'intelligentsia, les hommes d'affaires et tous les citoyens. Il importe que le péril commun soit pleinement compris — le reste viendra tout seul. »

Si la destruction du Boeing des KAL nous aide à comprendre la nature du monde dans lequel nous vivons et les dangers qui pèsent sur nos droits et nos lois, si elle nous aide à faire preuve de la clarté et de la fermeté nécessaires pour défendre précisément les principes de droit international contenus dans la Charte des Nations-Unies, alors peut-être les deux cent soixante-neuf victimes de ce malheureux avion ne seront-elles pas mortes pour rien.

La ruée vers la culture

Suite de la page 8

productions théâtrales avec des vedettes de tout premier plan, les grandes comédies musicales, c'est pour New York ».

En ce moment, on peut applaudir une bonne dizaine de celles-ci. « A Chorus Line », qui dépeint le dur métier d'artiste, en est à sa huitième année de succès. Angela Lansbury fait les beaux soirs du Gershwin Theatre avec « Mame », histoire plutôt sirupeuse d'une actrice devenue riche (par son mariage) prenant en charge un petit orphelin. Mais quel métier, quelles toilettes, quelle magnifique compagnie de danseurs ! « Cats » dans lequel des acteurs devenus chats évoluent dans un terrain vague, ou encore, le très intéressant « Nine » qui n'ambitionne pas moins, tout en nous distrayant, d'évoquer la vie et les fantasmes de Fellini. La Française Liliane Montevecchi, soit dit au passage, s'y taille un succès personnel en meneuse de revue.

Les Américains sont même parvenus à ouvrir la grille de notre « Cage aux folles ». Et c'est le déchaînement artistique avec acteurs, chanteurs étonnants et « Les Cagelles », danseuses dont il n'est pas inutile de se demander à quel sexe elles appartiennent. « Le succès est assuré pour cinq ans, au moins », dit-on à New York. Vous le voyez, la culture française se porte bien.

Le problème est le prix des billets. De 30 à 45 dollars (240 à 360 F). Toutefois, si la direction d'un théâtre s'aperçoit qu'elle ne fait pas le plein, elle en avise un organisme appelé T.K.T.S. qui a installé une baraque directement à Times Square. Le jour même de la présentation, et ce jour-là seulement, on peut s'y procurer des billets à moitié prix. Mais il faut parfois attendre une heure ou plus, dans la bonne humeur, pour avoir accès au guichet.

Chaque soir, dans le quadilatère étroit de rues qui constitue Broadway, le miracle s'accomplit. Des gens souriants, habillés pour l'occasion, se dirigent en foule vers les façades illuminées des théâtres, au milieu des hurlements des voitures de police, de la crasse de New York. Chaque soir, sauf le dimanche, mais le Seigneur, lui-même, se repose ce jour-là. La ruée vers la culture, ou si vous préférez, vers une forme de bonheur.

Gilles J. DAZIANO,
chargé de Relations Culturelles,
Ambassade des États-Unis en France.

THIS IS THE WAY IN THE U.S.A.

s'adresse à un public ayant de bonnes bases de l'anglais parlé en Angleterre — étudiants de terminales des lycées ou de premier cycle des universités ou écoles de commerce, hommes d'affaires — tous également curieux des Etats-Unis et de leur langue. Il vise à :

- éduquer l'oreille de l'étudiant aux sonorités particulières accent, rythme, intonation, de l'anglais parlé aux Etats-Unis.
- lui faire prendre conscience des différences de vocabulaire entre British English et American English et de quelques différences grammaticales.

En bref, donc, élever ses capacités de compréhension, tant sur le plan oral que sur le plan écrit.

3 cassettes ou 10 disques 33 t., 17 cm complétés par un manuel illustré de 236 pages. (Le manuel peut être acheté seul)

Editions-Disques OMNIVOX-U
8, rue de Berri, 75008 PARIS - Tél. 562.44.24

Lectures américaines

Suite de la page 2

des garçons décide soudain de vivre seul, bientôt suivi par sa cousine Justine qu'il finira par épouser. Quant à Calab, frère de Duncan, il s'enfuit pour mener la vie d'un musicien ambulant, sans jamais donner de ses nouvelles. Soixante ans plus tard, Duncan, qui a le sentiment de la famille chevillé au corps, part, accompagné de Justine et de son mari **A la recherche de Caleb.** Ils finissent pas retrouver le fugitif dans un asile de vieillards... Ce qu'il advint alors, le lecteur séduit par le ton alerte du récit et des dialogues le découvrira.

Tous ceux qui sont allés à New York connaissent l'importance de Chinatown, véritable ville chinoise dans la cité américaine. Robert Daley qui fut commissaire délégué dans la ville de New York connaît parfaitement le fonctionnement de ses services de police et particulièrement de Chinatown : univers du crime et de la drogue, et ses liens avec Hong-Kong, la Chine, la Thaïlande, Amsterdam, San-Francisco. C'est ce que R. Daley expose dans **L'année du dragon** (5).

Plus encore que ces romans dont certains ont des qualités insignes, deux du début du siècle méritent notre attention.

Tel **La récompense d'une mère** (8) d'Édith Wharton. Grande amie de Henry James, elle a joui d'une réputation égale à celle de celui-ci, appartenant comme lui à la grande bourgeoisie internationale. E. Wharton était même officier de la Légion d'honneur. Dans **La récompense d'une mère,** son héroïne, Kate, était en France lorsqu'elle apprit la mort d'un mari qu'elle avait quitté dix-huit ans plus tôt pour suivre son amant. Sa fille, Anne, qui avait trois ans lorsque sa mère l'abandonna, la rappelle à New York. Kate s'y précipite, la réconciliation est émouvante. Mais que se passera-t-il lorsque Anne est amoureuse et veut épouser l'homme pour lequel Kate avait abandonné mari et enfant ? Plus encore que ce drame personnel, c'est l'évocation des mœurs d'une époque révolue où les nantis de ce monde vivaient dans une atmosphère douillette, luxueuse où abondaient les serviteurs.

Voici avec **La splendeur des orages** (7), le troisième ouvrage publié en France de Belva Plain, romancière qui remporte des succès mérités. Ce dernier est situé dans une île des Caraïbes, Saint-Felice, île imaginaire, mais plus vraie que nature. Teresa, à quinze ans, fille de puissants planteurs, se laisse violer par un travailleur indigène : elle est expédiée en France pour y mettre au monde un métis qui sera attribué à la femme de chambre noire qui l'a accompagnée... Après un riche mariage new yorkais, un fils de Teresa est contraint de venir à Saint-Felice où la révolte gronde et où il devra affronter un métier qui n'est autre que son frère dont l'existence, bien sûr, lui avait été soigneusement cachée.

Adieu à Berlin (9) est une réédition de ce roman que vécut à Berlin, Isherwood de 1930 à 1933. Qu'on l'ait lu ou pas lors de sa première publication en France en 1946, il ne faut pas le négliger, autant pour sa qualité littéraire que pour son intérêt documentaire. J'en dirai autant de **Le monde au crépuscule** (10) du même auteur, qui vient d'être réédité et où Isherwood promène le lecteur de Berlin à Hollywood.

Annie BRIERRE.

1) Belfond - 2) Laffont - 3) Grasset - 4) Stock - 5) Albin Michel - 6) Acropole - 7) Presses de la Renaissance - 8) Flammarion - 9) Hachette - Pol - 10) Denoël.

Evan Galbraith

Suite de la page 3

factice servait à l'envoi d'armes françaises en Amérique, sous la direction d'un grand auteur dramatique ; les chocs survenus entre nos trois négociateurs, pour des raisons de personnalités, faisaient jaillir des étincelles ; des rebondissements et des retournements spectaculaires suscitaient et réduisaient à néant, tour à tour, les espoirs de paix et les perspectives d'un règlement honorable. Mais à la fin, quel ne fut pas le triomphe du Docteur Franklin, de Mister Adams et de Mister Jay ! Le destin de l'Amérique eût été tout autre s'ils ne s'étaient montrés si bons négociateurs. Leur plus grande victoire fut de faire reconnaître par leur ancien souverain l'indépendance de l'Amérique. Mais les États-Unis reçurent par la même occasion des millions de kilomètres carrés qu'ils n'avaient jamais conquis ni occupés. Les nouveaux territoires de l'Ouest, que les trois diplomates ont alors acquis pour nous, comportaient tout ou partie de l'Ohio, de l'Illinois, de l'Indiana, du Michigan, du Wisconsin, du Minnesota, du Kentucky, du Tennessee, du Mississipi et de l'Alabama.

Ainsi, le dernier acte de la Révolution américaine se joua, non à Yorktown en 1781, mais en France en 1783.

Proclamer l'indépendance ne signifie pas qu'on l'obtiendra nécessairement. Les nobles sentiments courageusement manifestés le 4 juillet 1776, ne furent officiellement admis par la communauté internationale que sept années plus tard, à Paris et à Versailles.

Le gouvernement français et les autorités municipales de Paris et de Versailles ont accompli des efforts remarquables pour que le bicentenaire des traités de paix de 1783 soit célébré avec toute la solennité requise. Notre nation a été tout particulièrement touchée par l'accueil vibrant et chaleureux que son plus vieil allié a réservé aux quelque deux mille Américains venus en France pour prendre part aux cérémonies.

Jacques Chirac

Suite de la page 3

liberté des mers, c'est un véritable mouvement du cœur en faveur de la cause américaine, dont le nom et l'action de La Fayette représentent à merveille la spontanéité et le désintéressement, qui a donné au combat de la France son élan, tout en scellant une alliance à jamais fondée sur le sentiment vécu et partagé de la fraternité.

De même lorsqu'à deux reprises vous avez franchi l'Atlantique, notamment pour porter secours à la France menacée dans sa liberté, par-delà toutes les raisons qui dictent à une grande puissance les choix de sa politique mondiale, vous avez voulu répondre à l'appel de l'amitié forgée aux origines mêmes de la constitution de votre peuple : « La Fayette nous voilà », telle fut votre devise. Une première fois vous nous avez aidés à vaincre alors que nous venions de supporter le plus dur du combat. La seconde fois je crois bien que vous nous avez sauvés de la servitude, et il est juste de le rappeler à quelques jours de l'anniversaire de la Libération de Paris.

Ainsi les engagements du cœur continuent-ils de jouer un rôle exceptionnel dans les relations qui unissent nos deux pays, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique.

Une telle chance, un tel capital sont irremplaçables ; et nous, Français, nous aurions une singulière conception de notre mission dans le monde si nous méconnaissions ce que nous apporte une alliance ayant tout à la fois cette ancienneté et ce fondement héroïque qu'aucun autre peuple ne peut invoquer au même titre que les États-Unis d'Amérique et que la France.

Un auto-collant

Au sigle de France - Etats-Unis, avec les deux drapeaux américain et français (3 couleurs).

Pour vous les procurer, adressez vos chèques et mandats à l'ordre de France - Etats-Unis Orléans, M. Claude Rozet, 7 impasse Paul Bert, 45140 Saint-Jean-le-Blanc.

Prix de vente : 10 F (port compris).

(Prix par quantité)

Imprimerie Gutenberg
27400 LOUVIERS
Le délégué général : C. MAKINSKY
Le rédacteur en chef : A. SINGER
N° de commission paritaire : 64033

ACTIVITÉS A PARIS

CINÉ-CLUB

Reprise des séances, une par mois, le :
MARDI 25 OCTOBRE 1983
20 h 30 précises
3, rue du Dragon, 75006 Paris
avec au programme
CARMEN JONES
une réalisation d'Otto Préminger
avec Dorothy Dandridge
et Harry Bellafonte
(V.O., sous titres français)

A raison d'une séance par mois, notre Ciné-Club se propose de :
— présenter de grandes œuvres du cinéma américain ;
— permettre à cette occasion une rencontre entre jeunes français et américains, ceux-ci sont particulièrement assidus à ces séances.

Un débat a lieu entre ces jeunes à l'issue de la projection.

Attention : il est réservé à nos membres jeunes.

Mais, tous nos membres, s'ils ont moins de 30 ans, peuvent recevoir régulièrement les invitations. Il leur suffit de nous en faire part.

COURS D'ANGLAIS, DE PERFECTIONNEMENT ET DE CONVERSATION

Assurés par des professeurs de nationalité américaine, ils ont lieu à l'Église américaine, 65, quai d'Orsay, 75007 Paris, de 18 h 45 à 20 h 15.

Première séance : le jeudi 27 octobre 1983.

L'inscription se fait à l'entrée des cours près des professeurs (participation aux frais : 250 F par mois, à remettre aux professeurs).

Nos professeurs sont également à votre disposition pour des cours particuliers, à domicile, à des conditions très étudiées.

DINER

Dans le cadre de la campagne de solidarité franco-américaine pour la défense de la Liberté et de la Paix, le LUNDI 17 OCTOBRE 1983, à 20 h. 30 précises, le général Marcel Bigeard, ancien ministre, sera notre invité d'honneur, dans les salons de l'Hôtel Hilton, Salon d'Orsay, 18, avenue de Suffren, 75015 Paris.

Participation aux frais : 190 F par personne à faire parvenir à France-Etats-Unis par chèque bancaire ou postal C.C.P. 5170-33 Paris.

(Tenue de ville sombre, robe longue ou de cocktail).

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Dans les salons du Cercle Interallié, 33, rue du Faubourg-St-Honoré, 75008 Paris, à 15 heures très précises, le SAMEDI 15 OCTOBRE 1983.

A l'ordre du jour :
— rapports moral et financier,
— cooptation d'administrateurs,
— questions diverses.

Cette assemblée sera ouverte par deux interventions de haute qualité, avec :

— M. Chris Petrow, président de la Chambre de commerce américaine en France et M. Jacques Kosciusko - Morizet, ambassadeur de France, qui traiteront des relations franco-américaines dans le domaine économique pour l'un et politique pour l'autre.

AVIS IMPORTANT

L'Association France Etats-Unis remercie ses membres de bien vouloir renouveler leur adhésion pour 1983 si ce n'est fait.

Les nouveaux comités

Suite de la page 5

STRASBOURG

PRÉSIDENT : M. Alain BELCOURT, 16, avenue de la Paix, 67000 Strasbourg.

VICE-PRÉSIDENTS : Docteur Jean-Luc SEEGMULLER et M. Jean-Claude THENAULT.

TRÉSORIER : M. Jacques FIGIER.

SECRÉTAIRE : M. Serge COMIMBRA-PAULO.

RELATIONS CULTURELLES : M. Detlef KIEFFER.

ÉCHANGES INTERSCOLAIRES : Mme Estelle GRUN.

VERNON

PRÉSIDENT D'HONNEUR : M. Jean-Claude ASPHE, maire de Vernon.

PRÉSIDENTE : Mme Francine NELSON, La Bérangère, chemin du Vivier, Douains 27120 Pacy-sur-Eure.

VICE-PRÉSIDENT : M. Robert JACQUES.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. Alain NAFILYAN.

TRÉSORIÈRE : Mme Jacqueline KEINER, 39, avenue des Capucins, 27200 Vernon.

PERMANENCES : Provisoirement, les mercredis et vendredis, de 14 h 30 à 18 h au domicile de notre délégué départemental, M. Albert DUET, 49, rue du Vieux-Château, 27200 Vernon. Tél. (32) 21.22.03.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : M. Albert DUET, 49, rue du Vieux-Château, 27200 Vernon.

FRANCE ETATS-UNIS

Président :
M. Thierry Maulnier
de l'Académie Française

Adresse du Siège National
6, Bd de Grenelle, 75015 Paris
Tél. 577.48.92
CCP 5.170.33 Paris

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT (1)

Je soussigné .....
(M., Mme ou Mlle) (Prénom) (Nom en capitales)

Adresse .....

Profession ..... Nationalité .....

donne mon adhésion à "FRANCE-ETATS-UNIS".

Je verse par (1) chèque, mandat, virement, espèces, la somme de : ..... F

Fait à ..... le ..... 198.....

Société : 500 F
Membre Bienfaiteur - Cotisation : 300 F
Donateur : 200 F
Adhérent : 90 F
Jeune : 30 F

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Adresse complète

BULLETIN D'ABONNEMENT au journal "France - Etats-Unis"

Je soussigné .....
Adresse .....
.....

désire recevoir le journal "France - Etats-Unis" et adresse la somme de 10 francs pour un abonnement d'un an.

Fait à .....
le ..... 198 .....

Au montant de la cotisation, il faut ajouter, si vous désirez recevoir en abonnement notre journal trimestriel FRANCE-USA, une somme de 10 francs.

*Les fiches de nos sociétaires abonnés à France-USA comportent un signe sélectif dans le fichier. Pour éviter une double manipulation, nous prions instamment ceux-ci de payer leur abonnement en même temps que la cotisation, **et en le précisant soigneusement.***

Cette réglementation en conformité avec les règlements en vigueur, est désormais appliquée par le Siège National, à dater du 1er septembre 1981.

La ruée vers la culture

par Gilles J. Daziano

Un festival de festivals

Si l'on peut s'enorgueillir du grand nombre et de la qualité des festivals de musique organisés chaque été à l'intérieur de l'Hexagone, un séjour aux États-Unis m'a permis de constater que les Américains sont loin de négliger cette activité estivale, et ce depuis plusieurs décennies. Quelque 120 festivals de musique sont organisés dans 39 États. Ils vont de la musique classique à l'opéra en passant par le « bluegrass » et des manifestations musicales souvent très « rustiques ». Ceux connaissant une renommée internationale sont à l'échelle américaine tant par le nombre de spectateurs que par les budgets dont ils disposent.

Assez typique, sinon représentatif, est le Hollywood Bowl. A l'affiche : Von Karajan, Rostropovitch ou... Frank Sinatra. 17 000 spectateurs par soirée : c'est là, en effet, la capacité de ce théâtre de plein air où l'on vous propose, à l'occasion, des « intégrales » d'une durée de six heures !

« L'Opéra sous les étoiles »

Pour ma part, je me suis rendu à Santa Fe, non pour y retrouver la trace des pionniers et l'atmosphère chère aux westerns, mais bien pour faire connaissance avec « l'Opéra sous les étoiles ». Depuis 1957, dans les environs immédiats de cette petite ville (50 000 habitants) du Nouveau-Mexique, John Crosby, homme d'une remarquable ténacité, programme ce festival pas comme les autres. Un de ses mérites est de s'être donné les moyens de disposer de sa propre compagnie. De plus, a été créé un programme pour des stagiaires. Ceux-ci sont sélectionnés avec rigueur à travers les États-Unis. Des maîtres réputés y enseignent le bel canto mais, plus inhabituel et donc plus intéressant à mes yeux, on peut y apprendre également l'art de confectionner des costumes, de construire des décors et de se familiariser avec les subtilités de l'administration d'un opéra. A Santa Fe, j'ai assisté à une représentation de deux opéras très différents : « L'Orione » de Cavalli et le très contemporain « The Turn of the Screw » de Benjamin Britten. Vous le voyez, l'éclectisme de la compagnie est assez remarquable.

Les nuits sont fraîches à Santa Fe (altitude : 2 000 mètres). Les deux mille spectateurs se rendent en une longue procession de voitures vers l'arche de ciment érigée en pleine nature où se donnent les représentations dont chacune affiche « complet ».

Le plus ancien des festivals de musique américaine est celui de Tanglewood, dans le Massachussetts. Sa création remonte à 1934. Dès le début, l'orchestre symphonique de Boston y participe. Une vieille demoiselle, mélomane de surcroît, fit don de son domaine à l'orchestre, lequel s'y installa durant l'été. C'est Seiji Ozawa qui, en tant que chef permanent du Boston, est chargé de la programmation. Une école permet à des étudiants, là encore triés sur le volet, de parfaire leur éducation musicale. « Sortir » de Tanglewood est une référence : 25 % des musiciens des grands orchestres américains ont été recrutés parmi les anciens élèves.

La structure de bois et d'acier, conçue par le célèbre architecte Eliel Saarinen, peut accueillir plus de 5 000 personnes. Les concerts ont lieu à 20 h. Souvent, les places n'étant pas numérotées, dès 18 h, une longue file de spectateurs attend l'ouverture des portes. N'ayant pu avoir accès à une place assise, je fus de ceux qui s'installèrent sur l'immense pelouse alentour. Certains concerts sont ainsi fréquentés par 12 à 15 000 personnes.

« Business is business »

Ces trois exemples nous prouvent à l'envie que nous assistons outre Atlantique à une véritable ruée vers la culture. Comment expliquer cette frénésie qui pousse en nombre considérable des Américains de tous âges à se rendre à ces concerts ? Plus de temps consacré aux loisirs. Mais encore ?

Je me suis renseigné sur la gestion de ces festivals. L'administrateur agit comme s'il était à la tête d'une entreprise commerciale. Le budget doit être strictement équilibré. Celui de l'opéra de Sante Fe dépasse les deux millions de dollars. On ne peut guère compter sur l'État. Celui-ci accordera peut-être une subvention d'un tiers si preuve lui est donnée que les deux autres tiers ont bien été réunis à partir de fonds privés. La vente des billets apporte un appoint non négligeable. L'argent privé provient de compagnies nationales ou locales et de simples particuliers. Ce serait cependant une erreur de croire que les Américains donnent spontanément leur argent. « Nous disposons d'une équipe de 15 000 volontaires », me déclare avec une assurance tranquille Mary Curtis, chargée des relations extérieures de l'opéra de Santa Fe. « Chacun d'entre eux, par téléphone, par lettre ou en personne, sollicite voisins, parents, amis, d'une façon systématique. Ils sont efficaces : ils ont reçu une formation de notre part. »

Le public est, de ce fait, motivé, tenu au courant. Il se rend plus facilement au concert à l'élaboration financière duquel il a participé.

Lorsque je m'étonne que des entreprises commerciales soient tellement généreuses, c'est au tour d'Ilène Chambers, de la mairie de Hartford (Connecticut) d'être surprise : « C'est dans leur intérêt ! Si vous vous donnez les moyens d'avoir une vie artistique particulièrement riche dans votre communauté, vous attirez des résidents permanents et des touristes. Chacun — le commerce y compris — en bénéficie ».

Vous le voyez, « business is business ». Je ne suis pas, pour ma part, opposé à cette idée. Elle met une croix sur l'État-providence, mais surtout sous-entend un réseau d'hommes et de femmes soucieux d'enrichir leur cadre de vie. Sympathique, ne trouvez-vous pas ?

Danse : peut-être la fin de l'hégémonie américaine

Si New York a été longtemps la capitale de la danse aux États-Unis, les choses sont en train de changer. Michael Bendler, écrivain et journaliste, me déclara : « La danse connaît une vogue extraordinaire. Elle a autant d'adeptes que le « rock » ».

Lorsque je lui demande les causes de cet engouement, il est un peu perplexe. Il apparaît que les chorégraphes font de plus en plus appel à des formes d'expression accessibles au plus grand nombre : le jazz, les claquettes, par exemple. La télévision a sensibilisé le public à la « modern dance ».

D'excellentes compagnies, souvent dans les villes moyennes car, là encore, la régionalisation prend de l'importance, s'affirment de jour en jour sur tout le continent. 50 % seulement des troupes de ballet ont maintenant une adresse à New York. Los Angeles est en passe de devenir un grand centre dans cette spécialité. L'entretien d'une compagnie coûte fort cher. Des producteurs à Hollywood s'intéressent néanmoins à cette forme d'expression artistique.

Beaucoup de ces troupes ont trouvé leur consécration en Europe et en France en particulier. Elles étaient délaissées par leurs propres compatriotes. La crise économique mondiale pose un problème dans ce domaine : il est devenu très difficile d'organiser des tournées à l'étranger.

Le ballet français a-t-il une chance de faire une percée aux États-Unis ? La réponse est affirmative. Cet été, cinq jeunes compagnies françaises ont été invitées à participer au Festival de danse de Durham en Caroline du Nord. Les services culturels de l'ambassade de France, revue de presse en main, m'ont dit que leur succès a été complet. En juillet, les New Yorkais ont fait un triomphe aux Ballets de Marseille de Roland Petit.

Peut-être, est-ce la fin de l'hégémonie américaine. Les Français apportent une dimension nouvelle, leur personnalité est appréciée du public américain.

Là encore, il se pourrait que des conditions économiques interviennent. Le taux d'échange de la monnaie française permet aux producteurs américains de s'intéresser aux attractions venant de notre pays. Allons, la hausse du dollar n'a pas que des effets négatifs !

Pour son XXme anniversaire, le Festival international de danse de Paris s'est ouvert par un éclatant hommage à George Balanchine, avec le prestigieux New York City Ballet

Peinture : un retour aux sources

« Actuellement, me dit l'historien d'art Robert Rohls, la peinture se porte bien aux États-Unis, comme d'ailleurs les diverses expressions artistiques. Et l'Américain moyen n'en est pas conscient. »

L'histoire de la peinture américaine est révélatrice. Au moment de la fondation de l'Union, il y a deux cents ans environ, on se forçait à imiter tout ce qui venait d'Europe car là se trouvait la seule référence valable. Dans les années trente, beaucoup d'artistes émigrèrent aux États-Unis pour échapper au nazisme. Ils influencèrent la peinture au point que les Américains prirent de l'assurance et se sentirent capables d'imposer avec force leur propre expression picturale. Au cours des cent dernières années, une école succédait à une autre. Depuis 1970, c'est l'éclatement. Toutes les formes d'art cohabitent. C'est là un phénomène historiquement nouveau. De nos jours si le « pop (ular) art » et le « op (tical) art » ont toujours des adeptes, de nombreux peintres s'affirment maintenant dans un réalisme outrancier. Je pense, par exemple, aux œuvres de Rothwell qui ressemblent à des photos en couleurs. C'est là, sans aucun doute, une réaction contre l'art abstrait qui, durant des décennies, a monopolisé l'attention des musées et des collectionneurs. Certains, parmi ces derniers, plus à la recherche d'investissements fructueux que de satisfactions esthétiques, misent maintenant sur le figuratif. Celui-ci a donc de beaux jours devant lui. C'est un retour aux sources.

Au cours de mon séjour, j'ai également remarqué que l'on est sensibilisé à la régionalisation. Cet été, un musée de première grandeur, le Whitney Museum de New York, présente une importante exposition des œuvres de Grant Wood (1892-1941). Une sorte de recherche de l'âme de l'Amérique et des valeurs traditionnelles, tel son célèbre tableau « Gothique américain » dans lequel il nous montre un fermier de l'Iowa et sa fille, fourche en main, qui semblent dénoncer les péchés du monde et défendre les vertus marquées au sceau du puritanisme.

L'héritage culturel français

Un peu partout aussi l'héritage culturel français est présent. Indirectement, avec ces maîtres américains réunis au Musée d'art américain de Washington qui, au début du siècle et dans la tradition française, ont peint des paysages de Bretagne et de Normandie. A la National Gallery (East Wing), on peut admirer la très belle collection de John Hay Whitney, presque entièrement constituée d'œuvres françaises avec nombre d'impressionnistes de tout premier plan. C'est indéniable, les liens culturels entre les deux pays sont vivaces et, selon toute vraisemblance, indestructibles.

Ce qui frappe un observateur en 1983 c'est ce retour au figuratif, mais aussi, pour la première fois depuis quarante ans, l'influence de la vieille Europe se fait à nouveau sentir avec le « néo-expressionnisme » aux toiles démesurées dont on affirme qu'il va bouleverser le paysage artistique dans les années à venir. Cette fois-ci, ce mouvement n'arrive pas de France, mais d'Italie et d'Allemagne.

Notons-le au passage, le gouvernement fédéral, plutôt chiche de ses deniers, aura, en 1983, alloué six millions de dollars aux « Arts visuels ».

Broadway n'est plus dans New York

Jusqu'en 1960, le seul véritable centre géographique du théâtre des États-Unis se trouvait à New York. Mais les choses ont changé. C'est un peu comme si chaque municipalité avait décidé d'avoir son propre Broadway. Des compagnies théâtrales de qualité sont installées à Minneapolis, Dallas, Seattle, entre autres. San Francisco (700 000 habitants) ne compte pas moins de trente théâtres. En une quinzaine d'années, le Conservatoire d'art dramatique de cette ville a acquis une réputation nationale. Les élèves y reçoivent une formation complète : art dramatique, mais aussi expression corporelle, yoga, danse, escrime sont au programme des cours. Fondé en 1967, le centre culturel installé dans l'ancien Fort Mason, propose des créations mondiales et accorde une place à l'avant-garde : on peut y voir des représentations de « performance art ». Le texte est pré-enregistré et les acteurs évoluent sur scène, ne se préoccupant alors que de leur seul jeu de scène.

Quant à moi, j'ai préféré aller voir « Zorba le Grec ». Il est devenu un « musical ». Sous la direction de Michael Cacoyannis, on peut voir Anthony Quinn danser et chanter en compagnie de Lila Kedrova. Cette histoire chaleureuse d'un homme généreux, cherchant à adoucir la fin d'une femme à la personnalité fragile, est un enchantement. Selon la tradition américaine, « Zorba » est en train de se roder en province avant d'aller se poser à New York où d'immenses panneaux publicitaires annoncent d'ores et déjà sa venue.

Le cher vieux « Candide » a lui aussi été mis en musique par Léonard Bernstein soi-même. Le Théâtre en rond Arena Stage de Washington en présente une production très bondissante. Les acteurs disparaissent dans des chausse-trappes, ou encore, s'élèvent dans les airs et, croyez-le si vous voulez, la philosophie de Voltaire en sort toute ragaillardie. A Los Angeles, la vie de Charlie Chaplin a fourni la trame d'une comédie musicale.

Les comédies musicales, c'est pour New York

D'après Martha Coigney, de l'Institut international du théâtre, les États-Unis entrent dans une très riche période théâtrale. Les auteurs s'intéressent de plus en plus à cette forme d'expression. Mais leur regard ne se pose pas forcément sur Broadway. La dernière pièce d'Arthur Miller a été créée dans le Connecticut et celle d'Edward Albee, à Chicago. Actuellement, Broadway ne présente que deux pièces de théâtre proprement dites. Les auteurs dramatiques estiment, en effet, trouver un public plus réceptif au Kennedy Center de Washington ou à Milwaukee, par exemple, que dans le fameux quartier de New York où, de plus, les productions atteignent des budgets de quelque cinq millions de dollars. Est-ce à dire que Broadway, c'est fini ?

« Certainement pas ! », répondent en chœur les spécialistes (new yorkais), « Les

Suite page 7